L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 AVRIL 1853.

[illegible] F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires:
[illegible] H. DUFOUR.
[illegible] S. MAMEY.
[illegible], RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 18 AVRIL.

M. Hébert.—Une dépêche télégraphique de [illegible] nous apprend que les démocrates de la Législature se sont formellement prononcés en faveur du gouverneur Hébert pour le Sénat des Etats-Unis. Les chambres ne procéderont cependant à l'élection du successeur de M. Soulé, que lorsqu'elles auront reçu de Washington l'avis officiel de la démission de ce dernier.

Législature.—Le bill fixant l'époque de la réunion de la législature au troisième lundi de mars a été repoussé à la Chambre des Représentans par 40 voix contre 27. Nous regrettons d'autant plus [illegible] la Nlle Orléans ne pourra jamais être [illegible] comme elle devrait l'être tant que [illegible] législatives auront lieu dans les mois de janvier et de février.

Nominations.—Les nominations suivantes faites par le Président pour l'Etat de la Louisiane ont toutes été ratifiées par le Sénat et promulguées officiellement. En voici la liste:

Solomon W. Downs, collecteur du port de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. George C. Lawrason, destitué; William G. Kendall, maître de poste à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. Musson, destitué; William M. Shoot, marshall des Etats-Unis pour le district occidental de la Louisiane, en remplacement de Frederick G. Smith, destitué; Joseph McCormick, maître de poste à Bâton-Rouge, en remplacement de John C. Lanoue, destitué; J. Charleton Beattie, arpenteur général des Etats-Unis pour le district de la Louisiane, en remplacement de R. W. Boyd, destitué; E. Warren Moise, avocat des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de Logan Hunt, démissionnaire; Joseph H. Kilpatrick, avocat des Etats-Unis pour le district occidental, en remplacement de Lawrence P. Crane, démissionnaire; John M. Bell, trésorier de la Monnaie à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de William De Buys, destitué; Thomas C. Porter, surveyor du port de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de William Christy, destitué; Lewis Palms, annotateur du bureau des terres à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de Charles Fitz, destitué; J. B. O. Huard, receveur des deniers publics à Natchitoches, en remplacement de John Lapiace, destitué; James G. Fitzgerald, annotateur du bureau des terres aux Opelousas, en remplacement de E. De Baillon, destitué; William Shannon, annotateur du bureau des terres à Monroe, en remplacement de H. O. McEnery, destitué; Peyton G. King, receveur des deniers publics à Monroe, en remplacement de John Corkern, destitué; Henry W. Palfrey, receveur des deniers publics à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de Rosémond De Armas, destitué; Joseph Génois, officier naval à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de Manuel J. Garcia, destitué.

La police.—La loi qui crée le nouveau Conseil de Police a été publiée hier dans le *Delta*. Les quatre recorders (?) de la Nouvelle-Orléans vont mettre à la porte les officiers expérimentés qui dirigent en ce moment la police de la ville. Qui nommeront-ils à la place de MM. Youenes, McGovern, Forno, etc. Nous l'ignorons, mais nous doutons que les nouveaux officiers vaillent ceux qu'ils doivent remplacer.

Excursion aérienne.—Une note du secrétaire de l'association de navigation aérienne, nous apprend que M. Petin, le célèbre aéronaute, fera positivement sa grande ascension dans le courant du mois prochain. Son appareil sera terminé vers la fin d'avril et des les premiers jours de mai il sera prêt à accomplir son voyage aérien. L'idée dont M. Petin s'est fait le courageux apôtre est donc à la veille d'être réalisée et nous touchons peut-être à la solution de l'immense problème de la direction des aérostats.

Chemin de fer de Jackson.—Le marché pour la construction de quatre-vingt seize milles du railway de Jackson, à partir de la frontière de la Louisiane jusqu'à la ville de Canton, dans l'Etat du Mississipi, a été adjugé en partie à MM. De Graff & Co, de l'Ohio, et en partie à MM. Benson, Grant & Co, de la Georgie. Une étendue de 206 milles de chemin est entre les mains des adjudicataires et doit être terminée d'ici au mois de janvier 1855.

Chemin de fer de Carrollton et du Lac.—Cette nouvelle voie ferée, selon toute apparence, d'excellentes affaires cet été. Vendredi dernier divers trains de plaisir ont emporté au lac Pontchartrain plus de quatre cents voyageurs.

Dernier concert de Gottschalk.—Gottschalk donne ce soir dans la salle des Odd Fellows son dernier concert. Il sera secondé par MM Fritlinger, Fourmestreaux et Paulsakel. Gottschalk exécutera avec l'admirable talent qu'on lui connait la *Chasse du jeune Henri*, le *Duo de Jérusalem*, le morceau intitulé *Gloire nationale*, la *Danse ossianique* (réminiscence d'airs américains), le *Bamboula*, et enfin le septuor de *Lucie de Lammermoor*. On nous assure que la foule sera aussi considérable qu'au troisième concert. Que ceux donc qui veulent entendre l'éminent artiste se hâtent de prendre leurs billets ce matin.

Théatre d'Orléans.—Le spectacle de ce soir a été changé.—Muse cède le pas à Robert le Diable. Le public ne saurait se plaindre de cette substitution, c'est un chef d'œuvre remplacé par un chef-d'œuvre.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par le dernier steamer. Nos dates de Paris sont du 24 et de Liverpool du 26 mars.

On a reçu par la malle des Indes Occidentales des journaux des Antilles jusqu'au 27 février. A cette date, la tranquillité était profonde tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique, et l'état sanitaire était excellent. Toutefois l'état atmosphérique à la Martinique inspirait quelque inquiétude.

On lit à ce sujet dans *la France d'Outre-Mer*, du 20 février.

«Depuis plusieurs jours nous avons une succession de bourrasques qui donnent à la mer une agitation inaccoutumée. Les apparences atmosphériques sont telles que des marins expérimentes craignent de nous voir assaillis par un de ces phénomènes maritimes particuliers à nos contrées, et qu'on désigne sous le nom de raz de marée. Espérons que ces craintes ne seront pas justifiées. En tous cas, nous donnons publicité à ces renseignemens, ne fut-ce que pour tenir la prudence des marins en éveil.»

M. l'abbé Martin, chanoine archidiacre de Fort-de-France, vicaire-général du diocèse, est mort à la Martinique. Ses obsèques ont été célébrées avec grand éclat le 19 février dans l'église cathédrale.

La frégate l'*Africaine* et la corvette de charge *Sérieuse* étaient arrivées le 13 février à Fort-de-France, avec des troupes destinées à relever la garnison de la Martinique. Parties de Brest le 22 janvier, en même temps que la *Caravane*, elles sont arrivées à deux heures de distance, après une traversée de vingt et un jours. C'est un fait digne de faire époque dans les annales de la navigation à voile.

La Caravane était arrivée peu de jours après l'*Africaine* et *la Sérieuse*.

Le d'Assas, parti de France depuis le 5 décembre, et sur lequel on avait quelques inquiétudes, était aussi arrivé le 15 février à Fort-de-France.

Les troupes appartenant à l'ancienne garnison avaient été embarquées presque immédiatement sur la frégate l'*Africaine* pour retourner en France.»

On lit dans le *Moniteur*:

«Le gouverneur de la Martinique signale le mouvement croissant des affaires commerciales dans cette colonie, où la valeur réunie des importations et des exportations constatées par les douanes locales a dépassé, en 1852, 40 millions de francs, résultat supérieur à ceux de toutes les années précédentes, antérieurement même à 1848. Semblable progression se fait sentir dans les revenus publics, qui ont atteint dans leur ensemble, le chiffre de 2 millions 637,000 fr., tandis qu'ils étaient tombés, en 1849 et 1848, à 1 million 500,000 fr., et 1 million 800,000 fr.»

Nous avons des nouvelles de Rome jusqu'au 14 mars.

Les dernières nominations de cardinaux ont amené quelques mutations dans le personnel de l'administration pontificale. Une seule, jusqu'à cet instant a une certaine importance, c'est celle de M. Mertel, qui réunira dans sa personne les deux ministères de l'intérieur et de grâce et de justice. Ce dernier ministère était dirigé depuis le retour de Gaëte par un laïque, l'avocat Giansanti, ce qui réduit à deux laïques restant dans le cabinet, M. Galli, pro-ministre des finances, et M. Jacobini, ministre des travaux publics. Le ministère de la guerre est sous tutelle. M. Mertel, qui a, dit-on, pour protecteur le cardinal Fornari, passe pour un des prélats les plus capables de la cour pontificale. Il commence à se faire connaître pendant l'essai de gouvernement constitutionnel, et depuis la restauration de Pie IX il a toujours été employé dans des fonctions élevées. Son entrée dans le cabinet était pressentie depuis longtemps, et en général accueillie avec satisfaction.

Le nonce actuel de Vienne, M. Vialle, Corse d'origine, et nouveau cardinal, doit rester encore quelque temps à la cour d'Autriche. Il paraît qu'il s'agirait d'un concordat entre les deux puissances, dont les préliminaires seraient déjà réglés, et dans ce cas [illegible] la nouvelle éminence pourrait [illegible].

On écrit de Prague, le 12 mars:

«Le conseil de guerre a condamné trois élèves de l'Ecole des Arts à trente et à soixante coups de verges, pour avoir fait des démonstrations sympathiques en faveur du étudiant Kossuth. D'autres étudians ont quitté l'[illegible] avec eux. Deux d'entre eux ont eu la témérité de [illegible] en l'honneur du meurtrier Libeny, une auberge.»

L'Opinione de Turin du 20 mars, publie une circulaire de M. le comte de Strassoldo, relative au séquestre des biens des réfugiés politiques. En voici la substance:

«Quelques réfugiés politiques, prévoyant la mesure du séquestre, avaient déjà, avant les menées révolutionnaires de 1847, aliéné des ventes de leurs biens par des contrats factices, des hypothèques simulées ou autres titres évidemment éphémères.

«L'Etat ne peut reconnaître la validité de ces contrats sans en examiner rigoureusement la valeur. En conséquence, le gouvernement recommande aux autorités chargées d'exécuter l'ordre de séquestre de bien s'assurer de la teneur des actes en question pour déterminer strictement leur valeur. Quant au mode d'administration des biens séquestrés, il doit être le même que celui qui est suivi pour les biens de l'Etat.»

La *Gazette de Milan* du 18 publie une sentence de mort prononcée contre trois individus convaincus d'avoir, dans le mouvement du 6 février, fait partie d'une bande armée qui a maltraité plusieurs soldats près la porte Tosa; ces malheureux ont été exécutés.

Le même journal publie une autre sentence de mort portée contre cinq individus convaincus de vol; trois ont été fusillés; la peine des deux autres a été commuée en dix ans de *carcero duro*.

Une dépêche télégraphique en date du 18 mars annonce qu'en Espagne la chambre des députés s'est définitivement constituée.

M. Martinez de la Rosa a été réélu président. Deux des vice-présidents n'ont pas été réélus, bien qu'ils fussent appuyés par le ministère. Les secrétaires ont été confirmés dans leurs fonctions.

Maintenant que la chambre des députés est constituée, le ministère va lui soumettre son projet de réforme organique qui, au dire des personnes bien informées, se réduira:

1º—A la révision de la loi électorale;

2º—A la nouvelle organisation du Sénat;

3º A la réforme du réglement intérieur de la chambre des députés.

Les autres points sont tout à fait insignifiants. Le gouvernement se propose en outre de demander les autorisations nécessaires à l'effet de continuer à percevoir les contributions et d'effectuer l'emprunt sur la base de la conversion des coupons.

Le steamer anglais *Devastation* a tiré, le 31 du mois dernier, deux coups de canon à boulet sur le navire américain *Harriett*, qui allait de Savannah à la Havane. La distance étant très grande les projectiles n'ont pu atteindre le bâtiment. Le *Harriett* a gouverné vers le steamer et a été abordé par deux officiers qui ont demandé à examiner les papiers.

Rapide traversée. — Le clipper *Flying Cloud*, capitaine Creesy, vient de faire la traversée de San Francisco aux îles Sandwich en huit jours. La moyenne de sa marche a été de 256 milles par jour.

Le personnel de la Tribune. — Le personnel d'un journal est toujours considérable, mais celui de la *Tribune* de New-York est certes le plus nombreux que nous connaissions. Ce journal compte 1 rédacteur en chef, 10 sous-rédacteurs, 18 rapporteurs, 30 correspondans, 1 éditeur, 6 commis, 1 prote pour la composition du journal et 7 aides, 32 compositeurs et 14 suppleans, 4 correcteurs d'épreuves, 4 garçons de bureau, 1 chef de presse et deux aides, 10 fournisseurs, 2 mécaniciens, 3 copistes pour les adresses des enveloppes, 6 employés pour faire les paquets de la malle, et 26 porteurs: — total, 174.

Un Polyglotte.—A un grand repas qui a eu lieu dernièrement à Washington, et où étaient réunis tous les membres du corps diplomatique, M. Cushing, l'avocat général des Etats-Unis, s'est entretenu en français avec le comte de Sartiges, en espagnol avec don Calderon de la Barca, en hollandais avec le baron Testa, en allemand avec le baron Von Gerolt, en portugais avec De Figanière, et en par toscan avec le représentant des Deux Siciles.

Elections municipales.—Les élections municipales viennent d'avoir lieu à Augusta, dans l'Etat de la Georgie. M. Wm E. Dearing a été élu maire.

Chronique Locale.

Première Cour de District—*Sentences*—Le juge Larue a prononcé samedi les sentences suivantes:

[illegible] Moore, vol, neuf mois d'[illegible];

John Bellaire, escroquerie, un an aux travaux forcés.

John Kennedy, vol, six mois d'emprisonnement.

Peter Donohue et Thomas Mullery, vol, un an aux travaux forcés.

Anthony Connelly, vol, un mois d'emprisonnement.

Michael Kelly, vol, neuf mois d'emprisonnement.

Conducteurs de cab.—Michael Gallagher, Bartholomew Riley, Bernard Lyons et B. McKeenan, ont été envoyés samedi par le Recorder Baudin, devant la Première Cour de District. Ces individus sont des conducteurs de cab. M. Joseph Tournoyer et sa femme, voulant se rendre à Mobile, louèrent un cab pour aller au bac. Lorsque la voiture arriva en face du dépôt, ces individus le menacèrent et le forcèrent de leur donner $2 pour la course.

Hôpital de charité.—Voici le rapport hebdomadaire de l'Hôpital de Charité:

Admissions.... 215 Morts.... 16
Sorties.... 260 Malades en traitement 575

Vol d'un esquif.—Un marchand de fruits du nom de Antonio a été accusé samedi devant le recorder Genois, d'avoir en sa possession, un [illegible] qui a été volé jeudi, à M. Moore. Fazende, près du marché aux légumes. La Cour a ordonné l'arrestation d'Antonio.

Acquittés—Philip Carlin et Archibald Murphy ont comparu samedi devant le recorder Génois. Le premier est accusé d'avoir, le 30 du mois dernier, violemment assailli J. G. Tegler, sur la levée, et le second d'avoir en même temps enlevé la montre de Tegler. Les individus ont pu prouver leur innocence et ont été acquittés.

QUESTION D'ORIENT.

Les détails du différend survenu entre l'Autriche et la Russie d'une part et la Turquie de l'autre, sont connus de tout le monde. L'insurrection des Monténégrins a tourné aux deux puissances du Nord le prétexte d'une intervention dont le but était évidemment d'intimider la Porte Ottomane et de lui arracher des concessions. L'événement le prouve surabondamment: car la guerre est terminée, le nuage menaçant et gros de tempêtes a disparu de l'horizon, le sultan s'est montré de fort bonne composition vis-à-vis de l'Autriche, et cependant la Russie envoie avec grand fracas à Constantinople un ambassadeur chargé d'imposer au divan de dures et humiliantes conditions.

Le démembrement de l'empire turc est au fond de tous les actes de la politique moscovite, et si les czars qui se succèdent au trône de Russie n'ont pas encore réalisé ce but secret de leurs aspirations, s'ils n'ont pas jusqu'à cette heure accompli l'audacieux projet qui doit assurer leur domination absolue en Europe et leur ouvrir les portes de l'Asie, c'est que l'Angleterre et la France, l'une avec ses flottes, l'autre avec ses armées, le leur interdisent formellement et ont toujours été prêtes à couvrir le faible empire turc de leur puissante protection.

Que veut aujourd'hui la Russie? Une guerre avec la Turquie qui motivât une prise de possession? Non, car elle trouverait sur son chemin les fidèles alliés du sultan. La cause de ce dernier n'est pas la sienne seulement, c'est en même temps celle de la France et de l'Angleterre, qui, si le démembrement de la Turquie s'accomplissait au profit de la Russie, seraient réduites vis-à-vis de celle-ci au rôle de puissances secondaires et deviendraient presque vassales. Les cabinets de Londres et de Paris feront donc tous leurs efforts pour empêcher l'autocrate du Nord de fonder à la fois un empire d'Orient et un empire d'Occident, c'est à dire de résumer dans son omnipotence l'avenir de la civilisation et de l'humanité. La Russie ne cherche évidemment qu'à intimider la Porte pour prendre sur elle l'ascendant qu'elle convoite et saper lentement l'influence française et anglaise à Constantinople. L'Angleterre qui sait bien que le czar, quoi qu'il advienne, n'osera rien tenter contre la Turquie, paraît fort tranquille sur le résultat de la mission retentissante du prince Menschikoff. La France s'est montrée plus susceptible ou moins confiante, et a déjà envoyé une flotte dans la mer de Grèce. C'est que le démembrement de l'empire turc serait encore plus fatal à la France qu'à l'Angleterre.

Le *Times* prétend que la crise vient uniquement de l'affaire des Lieux Saints, et il déclare que la mission du prince Menschikoff n'a probablement d'autre but que d'obtenir sur ce point une solution conforme aux désirs et aux nécessités du gouvernement de l'empereur Nicolas.

Le journal anglais continue en ces termes:

«Le véritable mal contre lequel la France et la Russie feraient bien de se mettre en garde, ainsi que leurs agens, c'est la prétention d'intervenir isolément dans ces affaires qui n'ont jamais été dirigées avec modération et désintéressement que lorsqu'elles ont été réglées par l'action collective des grandes puissances. Quand un Etat intervient pour défendre ses titres particuliers, un autre les combat, et une dispute très insignifiante met des flottes et des armées en mouvement. Voilà le danger réel de ce qu'on appelle la question d'Orient.

«Nous serions charmés, sans doute, de voir l'Angleterre exercer son influence modérée, ordinaire, dans la question générale de ces difficiles questions; mais nous espérons qu'elle ne prendra pas part à des expéditions précipitées dont il est impossible de prévoir les conséquences.

«Notre politique à nous est à présent de nous abstenir.»

Les journaux français ne partagent point l'optimisme du *Times*. Cependant le *Journal des Débats* ne doute pas que la crise peut encore être résolue dans le sens de la paix, et il ajoute qu'elle le serait certainement si, au lieu d'agir chacun de son côté, les gouvernements de l'Europe savaient s'entendre pour rétablir l'ordre en Orient par leur action collective. Les journaux anglais, à l'exception du *Times*, ne se dissimulent pas la gravité de la situation, mais ils croient que le danger pourra être conjuré par l'union de la France et de l'Angleterre. On lit dans le *Morning Post*:

«La question d'Orient a repris, comme nous l'avions prévu, un aspect très important, grâce à nos relations politiques avec les grandes puissances, et peut-être même immédiatement dangereux pour la paix de l'Europe. Les circonstances mentionnées dont nous avons déjà parlé, et qui sont nées à Constantinople d'un esprit de vengeance contre la Porte de la part de ses formidables voisins, ont mis le sentiment du droit et de la justice, parfaitement homogènes, heureusement, de l'Angleterre et de la France, en opposition directe avec les objets apparens et la conduite actuelle de la Russie, auxquels sont intimement liés les intentions et les vues du cabinet de Vienne.»

A la date des dernières nouvelles, l'amiral Dundas n'avait pas quitté Malte. Mais, d'autre part, l'escadre française à Toulon avait reçu des ordres, et l'entente sur cette question entre nous et la France est si notoirement complète et si cordiale, qu'il ne saurait être douteux que tout parti qui pourra être adopté sera suivi avec un accord parfait par les deux puissances. Il est clair dès lors, d'après la tendance manifeste et les actes publics de la Russie, et aussi d'après la résolution également manifeste de notre gouvernement et de celui de notre allié de maintenir l'équilibre des pouvoirs et le respect des traités, que l'immense responsabilité du maintien de la paix générale repose en ce moment sur la modération et la sagesse de l'homme remarquable à qui l'on ne saurait nier que l'Europe, dans de précédentes occasions, a dû surtout la conservation de la paix.

«Il importe, dans un tel moment, de se rappeler que l'empereur Nicolas a jusqu'ici montré dans la direction de cette puissance colossale qu'il a en mains une appréciation si profonde et si juste de ses devoirs et des droits des autres puissances, qu'il est difficile de croire qu'il persistera de propos délibéré dans la marche à laquelle il a été malheureusement provoqué ou tenté de recourir contre un Etat dont il est tenu, de concert avec nous et les autres signataires de la convention de 1841, de respecter l'intégrité et l'honneur.

«Nous regrettons de remarquer que les mouvemens des puissances du Nord apportent une nouvelle preuve de leur politique agressive et ambitieuse. La conduite du cabinet autrichien dans l'affaire du Montenegro et ses procédés menaçans pour appuyer la mission du comte de Linange ont été des sujets de regret et d'inquiétude que les mesures subséquentes de la Russie ont convertis en une crise réelle.

«Il est impossible de déguiser le fait qu'à moins que l'empereur Nicolas ne veuille bien modifier les conditions qu'il a posées à la Porte, ou renoncer aux moyens hostiles qu'il a menacé d'employer, les plus sérieuses conséquences peuvent être appréhendées. La principale espérance de le voir agir ainsi repose sur le ferme bon sens et la modération qui ont jusqu'ici présidé à ses conseils. D'autre part, il faut considérer la tentation que l'éclatant appât de Constantinople a toujours inspirée à la Russie, jointe à l'extrême déplaisir que l'on sait avoir été produit par les échecs récemment éprouvés par l'influence russe auprès de la Porte sur la question des réfugiés et le protectorat des Lieux-Saints.

On lit dans le *Morning Chronicle* du 22 mars:

«Nous ne savons pas au juste quel est l'objet précis de la mission du prince Menschikoff. Mais sa position élevée, le faste qu'il a déployé dans son ambassade, la hauteur avec laquelle il a traité tous les ministres turcs avec lesquels il a eu des rapports, tendent à confirmer l'opinion que le czar est déterminé à frapper à Constantinople un coup fatal au pouvoir de l'indépendance de la Porte, pour étendre en proportion l'influence de la Russie en Orient. Nous ne craignons pas que la présence des flottes française et anglaise à l'entrée des Dardanelles amène de graves conséquences, et nous ne prévoyons pas que la divergence actuelle puisse se terminer autrement que par des concessions et par un compromis; mais il est déplorable que les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg aient eu recours à des démonstrations dangereuses pour la Turquie autant que pour la paix du monde.

«Parmi les engagements que ces puissances ont contractés pour le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman, nous avons le droit de nous plaindre d'actes en opposition aux traités par lesquels les grandes puissances ont concurremment cherché à prévenir la spoliation et le partage de la Turquie. Nous espérons que le gouvernement français sera prêt à agir dans cette affaire conformément aux principes de justice et de désintéressement qui, ainsi que lord John Russell l'a dit récemment à la Chambre des Communes, peuvent seuls influencer l'action de l'Angleterre.

«Si ces deux gouvernemens marchent de concert, nous pouvons raisonnablement espérer un prompt et facile arrangement des choses.—Cet accord serait autant dans l'intérêt de la paix et de la civilisation qu'avantageux à la Porte car si les deux grandes puissances de l'Europe occidentale se montrent fermement unies pour le maintien des droits de la Turquie comme Etat indépendant, il est probable que les demandes du prince Menschikoff seront matériellement modifiées, et que les plans de partage qu'on dit exister à Vienne et à Saint-Pétersbourg seront abandonnés comme impraticables.»

On lit dans le *Morning Advertiser* du 21 mars:

«Un péril imminent menace la paix de l'Europe. Après avoir reçu, hier, des dépêches, lord Clarendon a aussitôt convoqué les principaux membres de l'Amirauté. Cette entrevue a eu lieu à quatre heures. Le comte d'Aberdeen, lord John Russell, le comte de Clarendon, lord Palmerston et sir J. Graham y assistaient. Tout Downing street et Whitehall étaient en rumeur, et on ne peut douter, en effet, que les nouvelles reçues de l'Orient ne fussent des plus importantes, puisqu'elles avaient exigé la réunion des membres les plus éclairés du cabinet, qui se promettaient de passer tranquillement au sein de leur famille les quelques jours de repos dont ils allaient jouir.

«On dit que l'*Agamemnon*, de 90 canons, reçu l'ordre aussitôt de partir de Portsmouth pour renforcer à Malte notre escadre, dont la présence est nécessaire en Orient, et que la *Vengeance*, de 90 canons, a reçu le même destination. Sans entrer davantage dans cette question d'Orient, il est évident que le ministère s'occupe activement de l'état critique des choses, et que nous touchons à une crise alarmante, qu'une entente entière et cordiale entre les gouvernements de France et d'Angleterre pourra seule conjurer.»

On lit dans le *Daily News*:

«On nous annonce confidentiellement de Paris le résultat naturel de la Russie et de l'Autriche, c'est à dire qu'une convention sera conclue entre l'Angleterre et la France pour une action combinée dans les affaires de Turquie, à un moment donné. Personne n'en sera surpris et bien des gens s'en réjouiront.

«On dit que l'Egypte a été successivement offerte à l'Angleterre et à la France pour les engager à se joindre au plan de partage et à se couvrir de la même honte qui souille les spoliateurs de la Pologne. Si l'une des deux avait accepté ce honteux marché, l'autre serait nécessairement opposée à une infamie dont elle aurait payé les frais. L'Egypte ne peut pas appartenir à toutes deux, et il en serait suivi des discussions entre l'Angleterre et la France. Heureusement toutes deux ont refusé, et, moyennant l'union de ces deux puissances de toute la force de la justice et de la bonne foi nationale, le crime ne sera pas aisé à commettre.»

On lit dans le *Morning Herald* du 21 mars:

«Nous avons annoncé il y a quelques jours que la flotte de la Méditerranée serait très probablement renforcée, et, d'après un ordre expédié la semaine dernière, on supposait qu'il ne serait permis à aucun des hommes appartenant à l'escadre à vapeur de Southead d'aller à terre avant le départ de quelques-uns des vaisseaux pour Malte. Il paraît cependant que samedi on a reçu à Portsmouth des ordres pour faire débarquer du *Prince-Régent*, de 90 canons, le bagage du contre-amiral Corry, et que ce jour-là, dit notre correspondant, le *Prince Régent*, capitaine Frédérick Hutton, et le *Léopard*, frégate à vapeur, ont tiré le canon de partance à une heure et demie de l'après-midi. On supposait qu'il leur était subitement parvenu des ordres de mettre à la mer, et qu'ils étaient envoyés dans la Méditerranée.

«Hier, ajoute notre correspondant, qui écrit à quatre heures du soir, le *London*, de 90 canons, vient de tirer aussi un coup de canon de partance. A quatre heures vingt minutes du soir, le *Sidon*, frégate à vapeur de 23 canons, a fait le même signal. Le *Prince Regent* et le *Léopard* n'ont pas encore appareillé.

«A tout événement, les vaisseaux sont sur le qui-vive, et, à l'exception du *London*, à qui il manque encore plus de 150 hommes, ils sont complètement armés.

«Nous avons des nouvelles de Malte jusqu'au 14 de ce mois. Le *Wasp*, navire à hélice de 14 canons, était arrivé avec des dépêches de Constantinople, portant, à ce qu'on croyait, que plus la flotte de l'amiral Dundas serait près des Dardanelles, plus cela serait satisfaisant pour les Turcs et avantageux pour le maintien de la paix de l'Europe. La flotte du brave amiral était dans le meilleur état, et l'on n'a jamais vu peut-être une escadre peu considérable en si bon état de suffire à tous les services qu'on pourrait lui demander.

«Voici à peu près l'état des forces britanniques dans la Méditerranée: Vaisseaux de ligne: *Britannia*, de 120 canons, 1,000 hommes, capitaine Carter, vaisseau amiral; *Trafalgar*, 120 canons, 960 hommes, capitaine Greville; *Albion*, 90 canons, 920 hommes, capitaine Lushington; *Rodney*, 92 canons, 820 hommes, capitaine Graham; *Bellerophon*, 80 canons, 650 hommes, capitaine lord G. Paulett; la frégate *Arethusa*, 50 canons, 500 hommes, et la *Modest*, 16 canons, 145 hommes — Navires à vapeur: *Retribution*, 28 canons, 300 hommes, 400 chevaux; *Tiger*, 14 canons, 220 hommes, 400 chevaux; *Furious*, 16 canons, 220 hommes, 400 chevaux; *Fury*, 6 canons, 160 hommes, 515 chevaux; *Wasp* (à hélice), 14 canons, 170 hommes, 400 chevaux; *Niger*, (à hélice), 14 canons, 170 hommes, 400 chevaux; *Caradoc*, 2 canons, 120 hommes, 350 chevaux; *Triton*, 65 hommes, 260 chevaux; *Shearwater*, 3 canons, 54 hommes, 160 chevaux. C'est donc une force navale de cinq vaisseaux de ligne, une grosse frégate et une corvette à voiles, trois frégates à vapeur, trois sloops à vapeur et trois autres steamers: total: 16 navires, 666 canons, 4,319 hommes et 2,980 chevaux en force à vapeur. En outre, il y a un bâtiment à vapeur, l'*Antelope*, à Gibraltar, et un sloop à vapeur, à Lisbonne, l'*Infernale*, 6 canons, 160 hommes.»

La *Gazette de Trieste* du 16 mars contient, d'après une correspondance de Constantinople du 7 mars, ce qui suit:

«Les succès du comte de Linange ont déterminé la Russie à suivre l'exemple de l'Autriche, et à forcer la Porte ottomane à lui faire des concessions que probablement elle obtiendra.

«Voici quelles sont les prétentions du gouvernement russe:

«1º Indemnité de 40 millions de piastres (10 millions de francs) pour frais de guerre occasionnés par l'occupation des principautés danubiennes dans l'année 1850;

«2º Retrait du firman favorable à la France, concernant les Lieux Saints, c'est à dire solution du différend dans l'intérêt de l'Eglise grecque.

«La manière dont le prince Menschikoff s'est présenté au palais de la Porte-Ottomane a produit une sensation extraordinaire parmi les Turcs. Mercredi dernier, 2 mars, l'ambassadeur de Russie devait être reçu en audience solennelle par le grand-visir. Le premier dignitaire et les autres membres du Divan étaient réunis dans la salle de réception du palais de la Porte. Tous étaient en grand costume. Les troupes formaient la haie. L'ambassadeur et sa suite ayant été annoncés, S. Exc. a traversé la haie des gardes, dans le vestibule conduisant à la salle d'audience; les tambours ont battu aux champs et la musique a commencé à jouer. Mais chose singulière, le prince Menschikoff a paru en simple redingote, portant un chapeau qui ne paraissait pas être tout à fait neuf et tenant une canne à la main.....

«M. d'Ozeroff, chargé d'affaires de Russie, était en frac noir, et M. le comte Dimitri Nesselrode, attaché à la suite du prince, portait un paletot. Les ministres de la Porte-Ottomane sont restés, dit-on, comme pétrifiés à cet aspect.

«Le prince Menschikoff est, dit-on, porteur de sommes énormes. La cour de Russie, assure-t-on, lui a alloué 50,000 fr. par mois pendant son séjour, qui pourra se prolonger.»

On lit dans l'*Indépendance belge*:

«Un service extraordinaire de correspondance va être organisé entre Constantinople et Odessa, et des estafettes porteront directement de très fréquentes dépêches du prince Menschikoff à Saint-Pétersbourg, car le czar tient à être renseigné exactement sur les incidents particuliers qui se passent dans la mer Noire.

«On croyait à Odessa, j'ai vu la lettre émanant d'un négociant, mais je n'en prends pas la responsabilité, que le czar allait retourner à Vienne au printemps et que de là il se rendrait à Odessa directement par le Danube. Il irait voir si les ordres qu'il a donnés l'an dernier pour l'organisation de sa flotte dans la mer Noire ont été exécutés.»

L'abbé Lacordaire.

L'*Indépendance belge* publie la lettre suivante du R. P. Lacordaire, adressée au M. P. Matthys, recteur du collège de la Paix, à Namur:

«Flavigny, le 15 mars 1853.

«Mon très révérend Père,

«Je vous remercie des deux pièces que vous m'envoyez.

«La lettre que l'on m'attribue est une pure invention où il n'y a pas un mot de vrai d'un bout à l'autre.

(Il s'agit d'une lettre attribuée au célèbre prédicateur, et dans laquelle il se serait plaint des procédés de l'autorité à son égard.)

«Quant à l'extrait de mon discours du 10 février, il est inexact et très exagéré. Je possède la sténographie authentique de mon discours, et, même dans le choix du sujet, qui pouvait paraître une critique générale du temps, je ne crois pas avoir été au-delà d'une liberté évangélique modérée et digne.

«Le gouvernement s'est borné à en faire l'éloge dans le *Moniteur*, et je n'ai reçu d'aucune autorité, à ce sujet, d'autre marque de désapprobation; j'ai parlé à Saint-Roch comme je parle depuis vingt ans, voilà tout.

«Si l'on croit utile de publier cette lettre, je ne m'y oppose pas, quoique je répugne à démentir des bruits qui tombent par leur propre exagération, et qu'une réalité sensible démentira tôt ou tard.

«Fr. Henri-Dominique Lacordaire,
«*Prov. des Fr. Prêch.*»

—On lit dans le *Moniteur*:

«Quelques journaux étrangers ont répandu de prétendues copies du sermon que M. l'abbé Lacordaire a prononcé dans l'église de Saint-Roch, le 12 février dernier, en présence de Mgr l'archevêque de Paris, en faveur de l'œuvre des écoles chrétiennes. Ces copies contenant des attaques odieuses contre le gouvernement, le ministre des cultes a écrit à Mgr l'archevêque de Paris pour demander ce qu'il fallait penser de leur exactitude. Il a reçu la réponse suivante:

«Monsieur le ministre,

«J'ai reçu, avec votre lettre du 12 mars, les extraits de l'*Observateur belge*, renfermant l'exorde prétendu du discours que le P. Lacordaire a prononcé à Saint-Roch, en ma présence, en faveur des écoles chrétiennes.

«Nous n'avons reconnu, ni moi ni mes grands-vicaires, dans ces extraits, qu'on dit sténographiés, le discours que nous avons entendu. Pendant une heure entière qu'a duré l'improvisation du célèbre dominicain, je n'ai remarqué, comme je vous le disais dans ma précédente lettre, que quelques citations inopportunes et quelques paroles que le P. Lacordaire disait tout simplement, mais dont je voyais bien que l'esprit de parti et la malignité pourraient abuser pour y chercher des allusions qui étaient loin, j'en suis convaincu, de la pensée de l'orateur. Il faut si peu de choses pour changer en épigrammes des paroles inoffensives! C'est ce qu'on a fait pour le discours du P. Lacordaire, en rapportant des phrases d'une manière inexacte, soit par des additions, soit par des changements de mots, ainsi que nous l'avons positivement reconnu à la lecture des extraits que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer.

«Je n'ai rien autre chose à ajouter, monsieur le ministre, sinon que je ne souffrirai jamais que la chaire chrétienne devienne une tribune, et que la liberté de la parole sainte dégénère en licence. C'est mon devoir. Je saurai au besoin le remplir.

«Votre excellence peut faire de ma lettre l'usage qui lui semblera bon.

«Recevez, monsieur le ministre, la nouvelle assurance de ma haute considération.

«Denis Auguste,
«*Archevêque de Paris.*»

—*Il y a trente-sept ans*, tel est le titre que le *Courrier du Havre* donne aux réflexions suivantes:

«Le 18 mars 1816, le premier bateau à vapeur qu'on eût vu en France fit son entrée dans le port du Havre. C'était l'*Elise*, parti la veille de New Haven, en Angleterre.

«Lorsqu'il parut en rade, les pilotes évitèrent de l'aborder, et il fut forcé d'entrer dans le port sans leur aide.

«Il sortit du Havre le 20 mars, et en Seine il répandit la terreur sur les deux rives. Les habitans, entendant la nuit le bruit des roues et voyant les étincelles sortir du tuyau, crièrent au feu et sonnèrent le tocsin jusqu'au matin. Mais le jour venu, familiarisés avec le bateau mystérieux, ils poussèrent des cris d'allégresse.

«Le 25 mars, il passait à Rouen, le 29, il faisait son entrée à Paris. Il s'arrêta en face des Tuileries et fut salué par l'artillerie du château et par les acclamations de la foule. Le roi Louis XVIII se faisait remarquer par la chaleur de ses applaudissements.

«C'est au Havre qu'est entré le premier bateau à vapeur, c'est au Havre aussi qu'ont abordé les premiers steamers transatlantiques; et l'*Ericsson*, et son moteur calorique traversant l'Océan, le Havre sera le premier port qui le recevra en France, et alors quelque jour l'électricité met en mouvement les navires, nous espérons que c'est au Havre aussi que s'en fera la première application.»

Un voleur qui a vu des formes.—La *Gazette des Tribunaux* raconte le fait suivant, dont nous lui laissons toute la responsabilité:

«La rue d'Argenteuil, voisine du Palais Royal était avant hier encombrée de curieux attirés par une scène des plus singulières. Un voleur, surpris en flagrant délit dans un logement qu'il dévalisait, au quatrième, avait gagné l'escalier et était grimpé à l'étage le plus élevé de la maison, où, pour échapper aux locataires qui le poursuivaient, il s'était échappé sur les toits. Poursuivi par les locataires qui étaient dans cette voie dangereuse, ceux auxquels il venait d'échapper momentanément s'étaient empressés de courir au poste voisin, d'où bientôt arrivèrent une garde, afin de bloquer toutes les issues pendant le temps nécessaire pour requérir les pompiers.

«C'était durant cette courte attente que les groupes de curieux s'étaient formés, observant de la rue les évolutions périlleuses du malfaiteur, lequel, une fois sur le toit, les pieds déchaussés et vêtus seulement d'une blouse, cherchait quelque issue par laquelle il pût se soustraire à sa situation dangereuse en échappant à la fois aux locataires et aux soldats qui l'attendaient au bas. Mais le toit était d'une grande hauteur, et les gens sur l'escalier, les autres dans la rue.

«Quelques instants ainsi, on le vit arriver sur le bord du toit où se soutenant aux cheminées, puis remonter sa position rapide, se cacher, puis enfin disparaître aux regards.

«Cependant les pompiers étaient arrivés; quatre d'entre eux s'élancent aussitôt sur la toiture et procèdent aux recherches avec cette résolution et cette prestesse particulières aux hommes d'élite de ce corps. Mais toutes les investigations furent inutiles: le voleur s'était évanoui en quelque sorte, et nulle trace n'indiquait qu'il eût volé pour s'enfuir.

«On dut se résigner alors à continuer le blocus de la maison, dans l'espérance que d'un moment à l'autre on verrait apparaître le voleur; mais ce fut inutilement, et plus de deux heures s'étaient écoulées dans cette attente, lorsqu'un commissionnaire apporta la lettre suivante, adressée au sergent qui avait posé les factionnaires, lettre dont la lecture donna la clef de l'affaire:

«Brave sergent, ne fatiguez pas plus longtems vos hommes à m'attendre; quand ce billet vous parviendra, je serai déjà loin.

«En visitant la maison mitoyenne de celle où l'on m'a poursuivi, ou verra comment je me suis sauvé; rien n'était plus simple: après être passé d'un toit sur un autre, j'ai trouvé une fenêtre en tabatière qui m'a donné issue dans une chambre fort bien tenue. J'ai trouvé dans une malle placée sous le lit un gilet, un paletot, des souliers vernis, et, après m'être complètement *renfrusquiné* (rhabillé), je suis sorti par la porte cochère, laissée libre par le portier trop curieux. J'ai cassé un instant avec vous, pour vous dire que vous auriez bien de la peine à attraper le voleur; j'ai dit le voleur, car je l'avoue, ayant trouvé dans la malle, avec les habits, un billet de 100 francs et 100 fr. en or, je n'ai pu résister à la tentation et je les emporte.»

«Les indications contenues dans cette lettre ayant été vérifiées et reconnues exactes, on a cessé de cerner la maison, et c'est à la vigilance du service de sûreté qu'on a dû remettre le soin de chercher le voleur.»

Nous avons mentionné, il y a quelques jours, une cure merveilleuse de la fièvre en frisson, opérée par les Pilules du Dr. McLane. Voici une nouvelle guérison. M. James Sharpe, de Madisonburg, déclare qu'il souffrait depuis longtemps de la fièvre en frisson, qu'il est revenu à la santé dès qu'il a pris ces Pilules. M. Sharpe pense que le remède du Dr. Mclane est le meilleur pour la guérison des maux provenant de la bile.

Les propriétaires des Pilules du Dr. McLane, en connaissant depuis longtemps l'efficacité, mais ils ne pensaient pas qu'ils seraient d'une aussi grande utilité. Ils espèrent que toutes les familles des Etats-Unis emploieront bientôt ce précieux remède. A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.
16av—6f

Dyspepsie et indigestion—On ne saurait attacher trop de prix aux remèdes qui peuvent guérir ces horribles maux. Celui qui découvre un moyen de soulager les malades ou de les rendre à la santé, est un bienfaiteur de l'humanité. Le remède a été trouvé: ce sont les Amers Allemands du Dr. Hoofland, préparés par le Dr. Jackson, de Philadelphie. Les personnes qui ont employé ce spécifique, en parlent avec les plus grands éloges. Il améliore la santé de celui qui se porte bien et la rend à celui qui souffre.

A vendre par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.
16 av—12

La distribution des livres gagnés à la vente de Spear & Co, commencera jeudi prochain 21 du courant. Les quelques reçus qui restent se vendront encore une piastre, bien qu'on pourrait obtenir une prime, car ils sont toujours recherchés. Ceux qui n'ont pas encore acheté un de ces reçus devront regagner le temps perdu, car le vendeur [illegible] gagner le temps perdu, sur le jour de la distribution étant très peu éloigné, les personnes de la campagne qui gagneront des volumes pourront les emporter chez eux. Le prix d'un reçu est d'une piastre et l'on peut gagner mille piastres.
18av—4

Décédée ce matin, à 5 heures et demie, Hortense MAURY, âgée de sept ans et huit mois, fille de Julien Maury et de Honorine Fiquet. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 18 avril, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de la demeure de son père, encoignure Bourgogne et Hôpital.

Nécrologie.—JOSEPH BOUCHER, Chevalier de Niverville, décédé en cette ville mercredi matin, le 16 du courant, à l'âge avancé de 88 ans, après quelques jours de maladie, supportée avec courage et résignation, descendant du Chevalier de Niverville, qui, en France, sous Louis XIV, ont mérité de glorieuses récompenses pour ses services militaires; et les nombreuses décorations qu'il a transmises à son digne héritier font preuve qu'il était une des illustrations militaires de la France.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI SOIR, 16 AVRIL.

Le coton a été soutenu, il s'est vendu 4,000 balles à des prix en plein.

Ordinaire......	6½ @ 7¼	Fair............	10½ @ —
Ordinaire...	8½ @ —	Fully fair......	— @ —
Middling......	9½ @ 10½	Good fair	— @ —
Good middling.10¼ @ 11 ½		Good and fine ..	— @ —
Middling fair. 11⅛ @ 12—			

Il s'est fait 27 boucauts de tabac à 6¾ cts; 16 à 7 cts; 25 à 6, et 20 à 5cts.

200 boucauts de sucre ont été achetés aux prix de notre dernier tableau. La mélasse est en bonne demande et il s'est fait 600 barils dont 400 du Texas à 19¼ cts et un lot de rebouillie de choix à 24½ cts.

Le marché à la farine est calme; les opérations comprennent 1,000 barils de $4 @ $4 10 l'Ohio et le St-Louis. Les ventes de maïs se montent à 1,500 sacs à 50 cts le boisseau.

Le marché aux comestibles a été très animé aujourd'hui et les prix ont beaucoup haussé: 2,500 barils de porc ont été vendus, dont 1,200 barils à $11 25 et 1,000 mess à $15. En détail, à la clôture, refusaient ce prix. Les pièces côtés ont haussé de 4 cts et les épaules de 5¾ @ 5⅞ cts, et il s'est traité 75 boucauts—200 barils de graisse ont été pris à 8⅝ cts.

Un chargement de 3,500 boisseaux sel de l'Ile Turque a été vendu aujourd'hui 24 cts.

Le whiskey se vend en petits lots de 18 @ 18¼ cts le gallon de rectifié.

500 sacs de café ont été achetés de 9⅛ @ 9¼ cts.

Le change n'a pas varié:

Sterlings, de 10¼ @ 10⅝; Paris, 5f 22½ @ 5f 16¼. Traites sur New-York, à 60 jours, 1¾ @ 1¼ p. c. d'esc. Chèques, du pair @ ¼ pour cent d'esc.

Un navire a été frété aujourd'hui pour Liverpool à 9/16 d.

Vente à crédit d'un bel assortiment d'Habillements d'été, Chemises blanches, bottes, etc.

Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs à la vente à crédit d'un bel assortiment d'habillements d'été, chemises blanches, bottes, etc, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'en face de J. B. Blache & Co, No 77, rue de Chartres.
Conditions libérales à la vente.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente d'eaux-de-vie, vins, etc, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie, par le ministère de M. Bernard Turpin, au No 20, rue de la Vieille Levée.

L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente, à crédit, de Cigares de la Havane, garantis d'importation directe, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au No 34, rue Gravier, par Murphy & Mertus.

Ventes à l'encan par J. A Beard & May.

20 avril:—Succession de J. W. Smith et autres.
23 avril:—Succession de Barbara Fink.
23 avril:—32 terrains à l'encoignure Commune et Gravier, succession Hermann.
25 avril:—Propriété en face du Bayou St Jean.
Deux maisons en brique dans la rue Religieuse.
Terrains améliorés et vides et chaloupe de banque.
27 avril:—Grande vente de propriétés situées à la Nlle Orléans dans la ville de Jefferson, Bloomingdale, Rickerville, Carrollton et Métairieville.
30 terrains divisés, améliorés et vides dans le 4e district.
30 avril:—Succession de Elizabeth Finney.
30 avril:—Terrains améliorés dans la rue Carondelet.
Terrains améliorés dans la rue St-Jean Baptiste.
2 mai:—Deuxième vente de syndic de J. P. Kirwin contre ses créanciers.
2 mai:—Succession de J. H. Coleman.
7 mai:—Succession de D. F. Burthe.
14 mai:—Succession de M. Fitzpatrick — quatre lots de terre.

Pour de plus amples détails, voir les avis. MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en brique, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemines, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

QUEYRON, — ANNY,
KUNTZ, Laurent,
AMBARD, Amable,
LITIQUE, Marie Véronique,
Sont priés de se présenter au Consulat de France.
18av—3

AVIS—AVIS—AVIS.

Mme Vve R. D. FANIS, encoignure Canal et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans, que désirant se retirer des affaires, elle vendra son magnifique assortiment de marchandises à 50 pour cent de rabais; les dames pourront être persuadées qu'elles trouveront de quoi se satisfaire et à bon, bien bon marché.

Elle profite de la bonne occasion pour prévenir les dames d'avoir la bonté de venir régler leurs comptes dans le plus bref délai, car elle désire partir pour Paris dans six semaines.
1f av VVE R. D. FANIS.

GUETRES D'ETE.
ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale
GUETRES en coutil écru à 60 cents la paire,
do do rayé à 75 do do
do nankin.
do coutil blanc.
do mérinos
18av

ADOLPHE BLACHE,
69, rue Royale.
ASSORTIMENT complet de cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que:
Cols en mousseline brodée.
Cravates fantaisie en soie légère,
do par fil imprimées.
do batiste blanche brodées et unies.
do batiste d'Ecosse fantaisie, &c. &c 16av

VANILLE.—3 caisses vanille en débarquement et à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville
18 av

EN magasin:—50 barriques vin rouge Bergerac.
50 barriques vin rouge Bordeaux, bon ordre.
15 barils vin blanc Haut Sauternes.
300 caisses vins rouge et blanc.
200 caisses vermouth La Sonly Sé & Co.
150 caisses vermouth Turenne.
20 caisses kirsch Le Sonly Sé & Co.
100 paniers huile d'olive grandes et demi-bout.
40 caisses vin muscat Frontignan.
200 caisses saumons de Marseille.
40 paniers bouteilles vides, 22 onces.
10 balles bon bons diverses qualités.
3 balles bouchons à damejeannes.
15 quarts cognac fine et fine-preuve.
10 paniers vin rouge de Catalogne.
A vendre par ANT. GIRAUD,
16 av 46, Vieille Levée

HUILES ESSENTIELLES:—Hannemann.
Bergamotte, Cèdre,
Amandes, Citron,
Peppermint, Girofle,
Oranium, Genièvre et sassafras.
Les qualités les plus pures, à vendre par
E. J. HART & CO.,
18 av 79, rue Tchoupitoulas.

VIF ARGENT—à ucoutre à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.
18avril

CAFÉ MOCHA—10 balles, 100 sacs Java, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

ALE & PORTER d'Angleterre—100 barriques de Barclay, d'importation directe, à vendre par E. J. HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas.
18 av

CIDRE CHAMPAGNE—150 caisses cidre Reynaud, à vendre par E. J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.
18 av

CAFÉ—87 sacs café de la Havane, de première qualité, reçus par le brick Kite, et 100 sacs en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune
18 av

MIEL—20 tierçons de miel supérieur de Cuba, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune
18 av

CIGARES—Toujours en main un assortiment des meilleurs cigares de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune
18 av

EN MAGASIN—600 paniers huile d'olive véritable Plagniol, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis.
18 av

VIN de Porto F. Durand—1,500 quarts Porto F. Durand de la Couronne, en débarquement du navire St-Paul, venant de Port-Vendres, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée
18avril

VIN Muscat—100 caisses vin Muscat F. Durand, en débarquement du navire St-Paul, venant de Port-Vendres, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.
18 avril

MEUBLES EN FER! MEUBLES EN FER!!

UN grand assortiment de meubles en fer tel que: canapés, fauteuils, chaises, bancs, tabourets, etc., pour jardins, cours et galeries.
En vente chez LION & PINSARD, encoignure Royale et Bienville
18 av

BONNETERIE, LINGERIE et CRAVATTES.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de Chaussettes d'été unies et rayées, de toutes qualités, Cravattes, cols, cols cravattes,
Chemises blanches et de couleurs,
Gilets de peau, soie, fil d'Ecosse, mérinos et coton,
Caleçons toile, fil d'Ecosse, soie, coton et laine,
Gants soie, satin peau, fil d'Ecosse,
Bas de femmes fil d'Ecosse et autres.
LION & PINSARD,
18 av 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

CARTES! CARTES!! CARTES!!!

LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Emperor, du Havre:
25 grosses cartes à jouer de la fabrique de Broquet du Havre.
50 grosses cartes opaques, de la fabrique de Grimaud, de Paris.
18 av

TABAC—70 balles tabac du Mexique pour enveloppes et tripes à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville.
14av

SARDINES A L'HUILE—15 caisses boites entières, de la marque B. Guillous, à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville.
14av

BOUGIES—100 caisses bougies sperme chimique, à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville.
14av

P. & E. REILLY & Co.,
MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
Nouveautés.

LES soussignés ont l'honneur d'appeler l'attention des dames sur un nouveau DEBALLAGE de SELLES MARCHANDISES de SAISON qu'ils viennent de recevoir et qui se compose ENTIEREMENT D'ARTICLES DE CHOIX des meilleures fabriques, viz:
ROBES ORGANDYASET à VOLANTS;
ROBES ALBANAISES MOUSSELINE BRODEE;
ROBES BAREGES, RAIES GRADUEES;
Do POMPADOURS A VOLANTS;
Do FONDS UNIS VOLANTS MOUSQ.;
Do VOLANTS A JOURS BRODES;
JACONATS NOUVEAUX "DOLFUS" A BANDES;
Do "HARTMAN" HAUTE NOUVEAUTE depuis 25c.
Do GROS ODERE POUR ENFANTS;
BRILLANTES FOND BLANC, NOUVEAUX;
Do PERSE, Do;
Do RAYES TRES RICHES;
BATISTE MILLE RAIES;
TOILES Imprimées et Rayées;
ROBES BATISTE imprimées;
BATISTE imprimée pour enfant
DEMINDES depuis 12 1/2 cts. Idem rayée 15.
BAREGE UNI, toutes couleurs, à 25 cts.
NOIR, extra-fin, idem fil,
BEGE [illegible].
AUSSI:
1 caisse BRILLANTES fonds blancs à 25 c. la verge.
Une caisse BAREGES fonds blancs, 6 couleurs à 25 cts la verge.
300 ROBES ALBANAISE à [illegible]
CREPONS de Chine unis et brochés en Robes.
MANTELETS & CHALES.
MANTELETS CHALES, genre Albonis, Du-[illegible]
[illegible]
FOULTES & CHALES Do.
CHALES Crape en Cousu unis et brodés.
ECHARPES Do. Do.
2,000 mètres SOIERIES [illegible] et à carreaux à 50 cents la verge.
P. & E. REILLY & CO.,
[illegible] Royale et Canal

Vins en caisses.

500 caisses vin St-Julien, ayant droit au draw-back, à vendre par FERROS FRERES,
8 av 207 et 209 rue Royale, enc. Dumaine

FIGUES—Barges fraîches de Smyrne—2000 tambours figues de Smyrne, en débarquement et en magasin, à vendre par JOS. H. MARKS, 104 et 72 rue des Magasins
4 av

CHAMPAGNE de la vraie célèbre Pommery—30 paniers champagne de la marque Jacques Pommery, en débarquement du navire [illegible] du Havre, à vendre par FEE DE FONTAINE & Co, [illegible] Levée

PAR HEIDELBERG—100 [illegible] qualité, à vendre [illegible] RICHARD, A[illegible]
2 av

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Navire Richard Moore, Dickinson, Liverpool
[illegible] Baltimore, Trieste
Gallatin, Leavitt, New-York
Saxony, Crowell, Boston
Kennebec, Percy, Boston
Onondaga Brander, Howland, Philadelphie
Brick E Bingham, Hollman, Matanzas Bay
Goelette Camilla, Porter, Barrera Santiago
Venice, Fish, St Marks & Newport
Walter M, Tupkins, Pensacole

Arrivés Samedi.

Navire Helen A Miller, Ogilt, Providence
Norman, Holmes, Boston
Atlantic, Worth, New-York
Harriet, Otis, Havre
Barque Saragossa, Perley, Philadelphie
Brick S T Martin, French, Rio Janeiro
Goelette L F Rogers, McNeil, Tampa Bay
Time, Kemp, Nassau
Aurelia, Hanson, Pensacole
Dora, Bughtch, Pensacole

STEAMBOATS.

Belletin No 2, Church, St Louis—viande salée, patates, farine, tabac, whiskey, &c.
Pearl, Boardman, Montgomery.
Gen Scott, Logan, de Cincinnati—whiskey, cuir, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, fromage, &c
New World, Moore, Camden—coton.
A L Shotwell, Elliott, Louisville, farine, œufs, viande salée, lard, corde, whiskey, &c

Arrivés Hier.

Steamship J L Day, Talbot, Matagorda & Galveston
Navire Rajah, Jones, New York
Diana, Chusen, Cadix
Vicksburg, Hughes, New York
Barque A O Hill, Curtis, Boston
Carmen, Oarodo, Malaga
Grey Hound, Gallaudom, Bahia
Brick Macellus, Leviss, Wilmington
Dan't Maloney, Waldon, Philadelphie
Trinitaria, Husala, St Thomas
Carro, Ricoma, Barcelone
Goelette Jane Elizabeth, Love, St Iago de Cuba
Fannie, Barstow, Philadelphie
Uncle Bill, Corpus Christi

STEAMBOATS.

Pinta, Parker, Grand Ecore—coton, sucre, mélasse.
Clamm, Martin, Jefferson.
Nashville, Gallagher, Nashville, tabac, sucre, &c.
Gen Lafayette, Brown, Louisville—farine, corde, patates, viande salée, jambon, whiskey, tabac, &c.
N W Thomas, Shropshire, de Cincinnati—fromage, farine, chandelle, cuir, whiskey, patates, porc, langues, lard, bœuf, foin, &c.
Dan'l. Batey, Wilson, Lafourche—mélasse, sucre.
New Latona, Grass, Bayou Sara—mélasse, &c.
Magnolia, Thompson, Louisville—chargement de provisions diverses.

Memoranda.

Ports des Etats Unis.

New-York, 7 avril—Arrivée, goelette Emma, Hallow, N-Orléans; expédié, navire Niagara, Livermore, pour la N-Orléans.
Boston, 7 avril—Arrivé, navire Hyperion, N-Orléans; à John Currier, Butman, de; Seldon, Shaw, do; Scotland, Perry, do.
Portsmouth, 5 avril—Arrivée, barque Splendid, de la N-Orléans.

Ports Etrangers.

Par le steamer Europa.

Liverpool, 28 mars—Arrivé, navire James Wright, N-Orléans; paris, 24, William & Mary, do; Northampton, do; Miltiades, do; Hampshire, do; Aligne, do; Ocean, do; Young, do.
Cardiff, 20 mars—Parti, Bengal, Bray, pour la N-Orléans.
Newport, 22 mars—Arrivé, Shelter, Gudril, de Waterford, pour la N-Orléans.
Marseille, 19 mars—Chargeant pour la N-Orléans, Idea, Monti.
Cuxhaven, 20 mars—Arrivé, Gem, Postgate, N-Orléans; Washington, Dan, do.
A la hauteur de Start Point, 20 mars—Arrivé, Von Vincke, Harda, N-Orléans.
Anvers, 21 mars—Arrivé, Elizabeth Dennison, Carpenter, N-Orléans.
Cadix, 18 mars—Arrivé, Josefina, Calvo, N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

St Louis	Henry Chotrau, Rudd	5 h	P M
St Louis	Pawnee, Cable	5 h	P M
Rivière Yazoo	Afton, Wallace	5 h	P M
Mobile	Oregon, Hearn	5 h	P M
Rivière Rouge	Mary Bess Kimball	5 h	P M
Ouachita	Rockaway, Cannon	5 h	P M
St Louis	Columbia, Smith	5 h	P M
Louisville	A L Shotwell, Elliott	5 h	P M
Louisville	Magnolia, Thomasson	5 h	P M
Lafourche	Dr Sheep, Wilson	5 h	P M
Bayou Sara	New Latona, Gross	5 h	P M
Rivière Rouge	Caspian, Dunk	5 h	P M
Rivière Rouge	John Strader, Hoey	5 h	P M
Rivière Tennessee	Eastport, Mitchell	5 h	P M
Cincinnati	J M Niles, Irvin	5 h	P M

Le navire EMPEROR, venant du Havre, est en déchargement au poteau No —, 2me district. Les consignataires prient ceux qui ont reçu de recevoir leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront pas été pris dans le délai de 5 jours qui suivront la présente publication, seront envoyées à l'entrepôt publics aux frais et risques des personnes auxquelles elles sont consignées.
GEO. FOSTER & Co.
15 av—5 49 rue Commune

La barque SAN PAOLO, capitaine Bavello, venant de Gênes et de Port Vendres, est maintenant en déchargement du vis à vis du marché à viande, 2e district. Les consignataires sont priés de retirer leur permis de la Douane dans les 5 jours qui suivront la présente publication, autrement leurs marchandises seront envoyées à l'entrepôt public à leurs frais et risques. LANATA, GANDOLFO,
15av 9—10, rue Jefferson

PERDU—Ce matin, 15 du courant, dans la rue de la Douane, entre Royale et la Levée, un Billet à ordre, en date du 10 mars 1853 fait par l'Alliance au nom de et en leurs de par P. A. Hebrard, pour la somme de $1913 09. Avis est donné de ne pas négocier ledit billet. La personne qui le retrouvera recevra une belle récompense en le rapportant à mon bureau. P. A. HEBRARD,
16av—4t rue du Canal, entre Royale et Bourbon.

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné ayant appris que quelques personnes s'aiseraient croire le bruit qu'il a cessé la reconnaissance, ou dans les fabriques de billards en caoutchouc françaises, posées par lui, par des bandes en gomme élastique patentées de E Urs, prévient le public que ce bruit est faux. Ce que le soussigné a dit tendant au sens du nom dernier, il le répète encore aujourd'hui.
«Toutes personnes qui auraient acheté chez lui un billard garni avec des bandes en caoutchouc français qui ont les mauvais mauvais pourra avoir plusieurs billards avec des bandes, et qu'il ont été garni avec [illegible] d'autres [illegible] N. Antognini, rue Conti, No 14, qui s'engage à les remplacer gratuitement par des bandes en gomme élastique patentée, des E. Dors et qui les rendra parfaitement.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1853.
B. ANTOGNINI,
16 av—6 No 14 rue Conti

HUILE de lin—300 gallons toile naturelle et bouillie, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
6avril 29, Vieille Levée

VIN ROUGE—1300 caisses St Julien Médoc, Château Larose, Léoville, Cantenac, etc., à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16 av 29, Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—25 pipes Rynbend, marque Steamboat, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16avril 29, Vieille Levée

COGNACS—400 caisses L. Leboston, Tecop, Laferrière, Auxe, Curpette, J Monod, Ratterman, United Vineyard, Proprietors, etc. de l'importation directe, sous les clefs de la Douane, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.,
16 avril—1m 29, Vieille Levée

WHISKY d'Ecosse—à paquets vieux Moire vertable, sous les clefs de la Douane, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16av—10 29, Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire Europa, arrivé du Havre:
500 demijeannes de 3 gallons.
100 do 3 do
100 caisses absinthe Ed. Pernod.
39 do Kirsch Berthaud fils.
J. M. CURIEN,
16avril Encoignure Conti et Dauphine

CAFÉ, Sucre et Cigares—40 sacs café vert de la Havane; 30 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brun; 100 bulles tabac en feuille de Cuba. Cigares de diverses marques en débarquement du brick Kite et de la goélette Edwin Dorsey, à vendre par S. DE VISSER & Co,
16 av 26 et 24, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—160,000, en débarquement de la goelette Edwin Dorsey, à vendre par B VALLS,
16 av 73, Magasine

CIGARES de la Havane—150,000, en débarquement du brick Kite, à vendre par B VALLS, 73 Magasine
16 av

FLEURS—PLANTES—100 pots fleurs assorties; 500 plantes oranges; 75 plantes olives; 600 poivres; 100 do figuiers; 100 douzaines vignes, 2 sacs fleurs de violettes. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
15av 9—10, rue Jefferson

EN débarquement de la barque San Paolo, de Gênes, les soussignés offrent à vendre:
300 caisses macaroni, vermicelli, et pâtes assorties d'Italie, 1re qualité.
1600 livres stockfish.
200 livres saucissons de Boulogne.
4 barils anchois salés, 10 sacs pois.
6 fromages Parmesan.
40 sacs grains de lin belle et fraîche.
20 do do de Canarie.
47 boîtes de dattes; 90 jarres vides.
LANATA, GANDOLFO & Co,
15av 9—10, rue Jefferson

Belles Chemises de toile de Paris.

REÇU par le navire Geo. Turner, capitaine Lellan, venant du Havre:
50 douzaines belles chemises de toile, de différents prix et dimensions, à vendre en lots ou par douzaine par PAUL JUGE FILS & Co.
15 av 27, rue St Louis

A VENDRE—Une Machine à vapeur complète, avec appareil pour scierie, rabotage, &c. et construite par Niles & Co, de Cincinnati. S'adresser à BRUGUIERE & Co,
14av 27, rue Bienville.

Vor. HEBERT & Cie.
AVIS.

N. Sr. ESCOUSSE partant pour France dans les premiers jours de mai prochain, a l'honneur de faire ses offres de service aux clients de la maison Victor Hébert & Cie., ainsi qu'à toutes les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres.

N. Sr. Escousse se chargera des commissions de librairie, papiers peints, articles de bureaux, de dessin, peinture, &c. &c. et en général de marchandises de toute autre nature.

Les relations de la maison Victor Hébert sur la place de Paris nous permettent d'affirmer que les ordres donnés seront remplis exactement, promptement, et comme prix, aux conditions les plus avantageuses.

Vor. HEBERT & Cie.,
14 av—20f 149, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—145,000 Marcelina, Meda Regalias, Millars, Pronsedas, Londres, et plusieurs autres marques de 1re qualité, en débarquement de la goelette Edwin Dorsey, venant de la Havane, et à vendre par D BORNIO Jnr,
14 av 34, rue Gravier

TABAC en feuilles de la Havane, garanti Vuelta de Abajo et autres belles qualités—20 balles pour capes et tripes, à vendre par D. BORNIO Jr,
14 av 34, rue Gravier

PICADURA—Ou tabac haché pour cigarettes—15 balles de qualité extra, en magasin et à vendre par D BORNIO Jr,
14 av 34, Gravier

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Emperor, venant du Havre—1600 damesjeannes de 5 gallons, à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale
14 av

VIN rouge et blanc—Journellement attendu par le navire Marion, venant de Bordeaux,
Barriques vin rouge Pauillac Médoc pr. famille,
9 do do Couronne do do.
21 do do St Estèphe bon ordinaire,
48 barils vin blanc Ht-Sauterne J. Ducasting & Co,
40 barriques do do do.
53 caisses de 12 bout. vin rouge Pauillac Médoc,
27 do 24 do do do do.
38 do 12 do vin blanc Ht-Sauterne,
20 do 24 do do do do.
A vendre par B. TALAMON,
14 av 186, rue Royale

MOUTARDE diaphane de Louis frères & Co—Constamment à vendre par le soussigné, nouvel envoi reçu. B. TALAMON,
14 av 186, rue Royale

DIVERS en magasin.—Bouteilles vides de 25 onces, huile d'olive de Jos. Plagniol en 1/2 bouteilles, vermouth de Noilly & de Gentier, Muscat de Frontignan, savon de Marseille, vin de Malaga, [illegible] savon [illegible], olives, câpres, anchois, tapioca en sel et en huile, citrons, [illegible] de Bordeaux, [illegible] & De La Bistorde, & Cie, [illegible] B. TALAMON,
14 av 186, rue Royale

Mousseux—[illegible]
42 caisses [illegible] en débarquement du navire [illegible]
V & E MAIGNAN, [illegible] rue de Louis
3 av

ECOLES PUBLIQUES DU 2nd DISTRICT.

L'EXAMEN annuel des Ecoles Publiques du second district aura lieu, ainsi qu'il suit:
Lundi 18 avril—Ecole des demoiselles de la rue Bourgogne, Ecole des garçons de la rue des Remparts.
Mardi, 19 avril—Ecole des demoiselles de la rue Esplanade. Ecole des garçons de la même rue.
Mercredi, 20 avril—Ecole des demoiselles de la rue Ste Anne. Ecole des garçons de la rue Claiborne.
Jeudi, 21 avril—Ecole des demoiselles de la rue Dauphine. Ecole des garçons de la rue St Philippe Ecole des demoiselles de la rue du Bayou.
Vendredi, 22 avril—Ecole supérieure des demoiselles rue des Remparts. Ecole supérieure des garçons, rue St Philippe.
Samedi 23 avril—Exhibition et Distribution des Prix; salle de l'école supérieure des garçons, rue St Philippe.

Les parens, tuteurs et amis des élèves, ainsi que le public, sont invités à y assister.
Par ordre de la Direction,
GEORGE H. BISSELL,
14 avril—9 Surintendant

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 11 avril 1853.
L'ELECTION de neuf Directeurs qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le lundi 25 courant, de 10 heures du m.in à 2 heures P. M.
13av—13f J. TUYES, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson, et du Nord.

Nouvelle Orléans, 13 avril 1853.
UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu dans les bureaux No 45, rue Carondelet, samedi 30 courant, à midi, afin de prendre en considération les amendemens à la charte.
Par ordre de la direction,
14 av—30 JOHN CALHOUN, secrétaire

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 18 mars 1853.
AVIS est donné aux actionnaires de cette compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et payable jeudi 19 mai
Par ordre du bureau. JOHN CALHOUN,
18 mars—19mi. 18s. 18,19 mai Secrétaire

Collège dirigé par Mr Jégou, Mr Boisiers et Soc. Maiques situé rue Ste-Anne, vis-à-vis la place d'Armes, ancienne place Congo.

L'OUVERTURE de cet établissement a eu lieu le 1er avril.
Noms de MM. les professeurs actuellement employés:
Mr. Parmentier, (class lecturer in the University of N. Y.) professeur d'Histoire et d'Anglais.
Mr. Hire, professeur d'anglais.
Mr. Gout, professeur d'écriture.
Mr. Roy, professeur à l'école primaire.
Mr. Jégou, professeur de français et de mathématiques.
Mr Jaume, professeur de dessin.
Professeurs de musique à part.
J'annonce avec plaisir aux familles, que M. Lefranc, curé de Ste-Anne, dont le zèle et le mérite sont si justement appréciés, se charge de l'instruction religieuse.
A partir du mois prochain, l'établissement recevra des pensionnaires.
Les enfans de l'école primaire ont une classe à part; leur récréation a lieu une demi-heure avant celle des grands et ils sortent de classe dix minutes avant les autres. 13 av—15

Institution de Mme DESRAVAUX,
A PASS CHRISTIAN.

MME DESRAVAUX a l'honneur de prévenir les familles que, au 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, branche de l'établissement principal en ville. L'augmentation du local permet d'y recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent: l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Etablissement en ville reste ouvert tout l'été sans interruption. 13 av

Dissolution de Société.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de URE & KLEIN, propriétaires du bateau à vapeur Orrey, a été dissoute, par consentement mutuel, le 28 mars 1853. John Klein reste chargé de tous les comptes et du paiement de toutes les réclamations jusqu'à ce jour et est seul autorisé à se servir du nom de la société pour la liquidation. James H. Ure devient propriétaire du bateau et fera les voyages pour son propre compte, à partir de ce jour.
JAMES H URE,
JOHN KLEIN.
13av—30 Nlle-Orléans, 13 avril 1853.

A LOUER pour la saison d'été ou l'année, la belle propriété à la Baie St-Louis, ([illegible]) dans la ville, pouvant servir de résidence à une ou plusieurs familles.
Pour renseignements, s'adresser à J. B. DERRY.
13avril 26, rue de la Douane

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés:
50 barriques vin rouge St-Julien,
20 do do pour familles,
250 do vin rouge St Julien,
105 do vieux vin Côte Rôtie,
25 do do Nuits, Meursault, Volney,
12 do vin blanc Chateau Kemmer,
25 do vermouth de Picard & Co.
25 do eau de fleurs d'oranger de L. Bardon, nouveau modèle,
100 do muscat Frontignan,
20 do abricots, poires et prunes à l'eau-de-vie,
70 paniers bouteilles vides 22 onces,
50 do huile vierge de Plagniol,
25 damejeannes de 3 et 5 gallons,
40 balles amandes supérieures du Languedoc,
17 do bonbons fins, superfins et extra fins pour cafés, minéraux, du rouge et champagne,
10 quarts de pipes cognac des marques bien connues de J & A. Lafontaine et Longpay,
12 paniers champagne supérieur,
12 demi-barriques vin blanc Sauterne
PAUL JUGE FILS & Co,
13 av 27, rue St Louis

EN débarquement du navire St Paolo, venant de Gênes et à vendre par le soussigné:
550 caisses macaroni d'Italie,
250 do vermicelle do
237 do pâte assortie d'Italie,
200 1/2 caisses pâte assortie d'Italie,
150 do do blanche do
40 barils amandes à la dame,
700 paniers huile d'olive de James Plagniol,
250 do même marque de 24 demi-bouteilles,
11 barils noix sèches,
20 douz. chapeaux de paille d'Italie double,
5 balles stockfish,
10 fromages de Parme,
750 feuilles d'[illegible]
JOS. LANATA,
13av 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

Librairie Française.

REÇU par le Heidelberg—
Topffer—Voyages en Zigzag
Ossian—Texte latin et traduction française.
Chateaubriand—Mémoires d'Outre Tombe.
Lamennais—Esquisse d'une philosophie.
C. Nodier—œuvres complètes
Tallemant des Réaux—Historiettes
Raspail—Manuel de 1853.
A. Dumas—La Dame aux Camélias
A. Ricard—L'Amour, les Femmes et le Mariage.
Proudhon—Contradictions économiques.
Brochures.
Tableau de Paris—Punch à Paris—Le Civilisateur par A. de Lamartine—Cours de dessin linéaire et industriel. A PAYA & CO,
13av—15 56 rue Chartres.

BAINS SULFUREUX
De vapeur sèche.
ET FUMIGATIONS.

DEPUIS qu'on a recours aux bains de vapeur et à ceux de fumigations aromatiques pour la guérison des maladies cutanées, des maux chroniques, névralgies, catarrhes chroniques, paralysies, scrofules engorgements des glandes du sein, des ganglions lymphatiques, des articulations, &c., on éprouve le besoin d'appareils appropriés à l'application de ce traitement spécial.
Le soussigné, après vingt années d'expérience, vient de perfectionner l'appareil fumigatoire de manière à graduer l'énergie de sa propriété curative, et à le proportionner à l'intensité du mal ainsi qu'au tempérament du malade.
MM. les médecins sont invités à visiter l'établissement, qui se trouve dans la Fabrique de Parfumerie, Rue St Louis, No 283, entre les rues Villeré et Robertson.
12av—6m F. MAUBERRET

LE soussigné, partant incessamment pour France, se chargera de toutes les commissions qu'on voudra bien lui confier.
L'exactitude avec laquelle les ordres qui lui ont été confiés jusqu'à présent ont été remplis, sont une garantie de celle qu'il apportera dans l'exécution de ceux dont on le chargera, et qu'il exécutera personnellement.
Son établissement sera géré, pendant son absence, par des personnes capables.
On y trouvera toujours le même assortiment de marchandises, les mêmes avantages et les mêmes conditions.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1853.
12av—51 LELIEVRE.

Bottes, Souliers et Brodequins.

Reçu par les derniers arrivages, et en magasin: 1000 caisses de bottes et souliers, bien assortis, manufacturés expressément pour le commerce de la Louisiane. La qualité en est égale à celle d'aucune autre manufacture. Les souliers et bottes que reçoit le soussigné conviennent au printemps et à l'été. G. W. DUNBAR,
12av 5, rue des Magasins

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LE PRINTEMPS.
P. A. HEBRARD,
No 118, rue du Canal, entre Bourbon et Royale,
[BATISSE TOURO.]

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet des articles suivans, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs:
Jaconats imprimés de 10 à 20 cents la verge,
Barèges imprimés et unis à 25 cts. la verge,
Robes barège unis, à volants,
Do do do et mantelets,
Cols et manches mousquetaires, cols broderie anglaise en mousseline et jaconat, de 15c à $25, bandes broderie anglaise,
Frotons et entredeux jaconat, gants Jouvin,
Mitaines et gants filets brodés, gants de soie, couleurs et noirs,
Jupons brodés, bonnets mousseline, brodés,
Voilettes, dentelle, mantelet dentelle de Paris, pointes dentelle noire, mantelets mousseline, brodés,
Barège bleu; vert et noir, pour voiles,
Cravates jaconat couleur, robes organdis, imprimées, à volants,
Ombrelles, corsets, persals frappés, rubans,
Bobinet 12/4 à moustiquaires, blanc, bleu et rose,
Bas fil, blanc et écru, uni et à carreaux,
Mouchoirs batiste, unis et brodés,
Assortiment complet de chaussettes fil et coton, pour hommes et enfans,
Assortiment complet de bas fil et coton pour femmes et fillettes,
Boutons de nacre pour chemises, dito dito fantaisie pour habillements d'enfans. Un joli choix d'éventails—Mouchoirs batiste, unis et brodés, de do à filets, article nouveau, de do brodures en couleurs, toile à drape 5/4, 5/4, 10/4, 12/4 et 18/4,
Toile d'Irlande à chemises, garantie pur fil et de bonne durée,
Toile de Paris, toile de l'Inde (grass linen),
Ouvré œil de perdrix, damassé pour nappes,
Serviettes de table, anglais, dito du Béarn, indiennes nouvelles,
Rideaux mousseline et bobinet, brodés, serviettes ouvrés, fil uni ou damassé. Bobines à carreaux de 10 à 25 cts, Toiles patentées; un assortiment complet d'étoffes et habillements confectionnés pour habitations. 1mars

R. WATOUT & Co.
Encoignure Chartres et Toulouse.

DRY GOODS ONT reçu par les navires Emma Watts, Wurtemberg, Old England et George Turner, du Havre,
Des caisses rubans velours assortis,
Une do do satin uni et broché,
Trois do mouchoirs de tête façon madras,
Trois do do do façon do brodés,
Une do gants filets, soie et satin,
Une do éventails riches et ordinaires,
Une do boîtes et bonbons,
Une do dentelles belle, façon baille et façon dentelle,
Une do dentelles soies belle, dentelle et façon,
Une do bretelles blanches tricotées et autres,
Une do agrafes, 1 do galons et lacets assortis,
Trois do parfumerie de Molby,
Passementerie et corporatif blanche et couleurs, mouchoirs batiste, foulards soie, assortiment complet de bas et chaussettes, fil gloré, soie à broder, boutons, peignes ivoire, cotillon et machine à oeillets, chapelets assortis, médailles or et argent, dentelles et bijouteries, etc., etc. 21 mars

F. JAUFFROID,
No 62, Rue de Chartres.

LE soussigné prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de marchandises, qui consistent en:
Habillements tout faits pour jardiniers,
Franges, galons et passementeries soie,
Soieries fines, unies et brochées,
Rubans velours de toutes largeurs,
Dentelles en broderies diverses,
Dentelles et broderies d'école dernier genre,
Parfumeries de Paris,
Corsets sans couture
Bas et chaussettes,
Et en général tous les articles nécessaires à la mode et pour la toilette des dames.
F. JAUFFROID.

[illegible]—A vendre par [illegible] & Co.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

26 mars 1853.

Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans.

No. 730.

RESOLU que le Conseil Commun a l'intention d'ouvrir les rues suivantes, pourvu qu'aucune opposition valable ne soit faite à cette mesure. La rue Dryades sera élargie et ouverte jusqu'à la rue Carroll, la rue Baronne jusqu'à la rue Coffee; le Chemin Féliciti de la rue Religieuse jusqu'à la rue Tchoupitoulas, en vertu de l'Acte de 3 avril 1839, pourvoyant à l'ouverture, au tracé et à l'amélioration des rues de la ville de la Nouvelle-Orléans et de l'Acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847. Le Maire est par le présent autorisé à publier le dit avis, pendant trente jours, en anglais et en français, dans l'Abeille et le Crescent. Les dites rues seront ouvertes conformément aux plans et au cahier des charges que fournira le voyer.
(Signé) FRANS. ALPUENTE,
Président du Conseil des Assistans-Aldermen
(Signé) Wm. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Aldermen
Approuvé le 26 mars 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN,
26 mars—30 Maire

Mairie de la Nlle-Orléans.

26 mars 1853.
Conformément à la résolution ci-dessus, passée par le Conseil commun de la ville de la Nlle-Orléans, approuvée ce jour avis est donné que trente jours, et pas moins, à partir de la présente publication de la résolution, le Conseil commun de la ville de la Nlle-Orléans prendra en considération les améliorations mentionnées dans la dite résolution, savoir: La rue Dryades sera élargie et ouverte jusqu'à la rue Carroll; la rue Baronne jusqu'à la rue Coffee; le Chemin Féliciti de la rue Religieuse jusqu'à la rue Tchoupitoulas, conformément à l'acte de la Législature du 3 avril 1839, relatif à l'ouverture des rues, &c. et l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847. A. D. CROSSMAN,
26mars—30 Maire.

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula.

UNE maison et un grand terrain, y compris les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison est la première à l'est de la résidence de M. Dodson et était occupée, l'année dernière, par le général Twiggs.
Aussi:—Une maison de campagne et un grand terrain avec écuries, maisons à bains, &c., contiguë à la propriété du capitaine Waterman.
Aussi:—La résidence du soussigné et un grand terrain, avec écuries, maisons à bains &c.
Aussi:—Un café faisant face au nouveau wharf, une glacière en briques, des billards, &c. avec ou sans ledit wharf.
Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula; les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes.
Pour les conditions, s'adresser à Williamson, Zacatis & Co., Nlle-Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula ou à JACOB BAPTISTE, Mobile.
11 av—1m

Machine à coudre patentée, de Wilson.

CETTE nouvelle machine à coudre peut maintenant être vue, (par les pratiques) en pleine opération au magasin du soussigné, au-dessous de l'Hôtel St-Charles.
L'utilité de cette machine ayant été reconnue par des juges compétents et les fabricants du Nord qui ont déclaré que c'était la meilleure machine à coudre qui ait jamais été inventée, le soussigné annonce au public et particulièrement aux planteurs qu'il est prêt à leur livrer les dites machines en parfait état et prêtes à fonctionner et montées sur du noyer noir, de l'acajou ou du bois de rose.
Ces machines sont d'une très grande utilité aux hôteliers et surtout aux planteurs, pour les vêtements de nègres. Elles travaillent également bien la toile fine, la mousseline, la soie ou la grosse laine, avec fils en soie, lin ou coton—GROS OU FINS. Une personne qui aurait l'habitude de cette machine pourrait manufacturer plus de quarante pantalons de nègres par jour.
On remplira promptement les ordres qui viendront de l'étranger pour ces machines et on fera connaître en même temps la manière de s'en servir.
N. B.—Cette machine n'a aucun rapport avec l'ancienne machine à coudre de Wilson, patentée en 1850, et qui fonctionne à l'aide d'un levier et d'une navette. La machine que vend le soussigné ne connait ni roue ni navette, mais fonctionne de la manière la plus simple, et le principe en est tout à fait nouveau.
JOSEPH HUFTY,
11 av—60 Au-dessous de l'hôtel St-Charles

No 16, ST-CHARLES. **VICTOR,** No 16, ST-CHARLES.
Magasin de parfumerie fines et articles pour Messieurs.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de recevoir par les navires Sarah Bridge, Old England et Heidelberg, du Havre, un riche assortiment d'articles de printemps, comme suit:
Chemises toile fine, de Madapolam devants toile, article supérieur, de coton devants toile, de coton blanc, du coton couleur, nouveau genre; caleçons tricotés, de toile fine et à corset, de coton; chemises de peau en coton, de coton et toile, nouvelles chaussettes soie extra fine, de fil Perse, do fil d'Ecosse rayées, de coton blanc rayées et unies. Un assortiment complet de cannes et badines nouvelles ainsi qu'une jolie collection de gilets brodés, de toute espèce, cravates à nœud; une riche choix de portemonnaie, grand assortiment de parfumerie fine, brosses de toute espèce, bretelles, ceintures, gants de peau, de soie, de fil d'Ecosse et coton; variées, de tous genres, pour printemps, quelques belles voitures et calèches pour enfans, divers objets de fantaisie, cravates de premier ordre, grand assortiment de cheveux pour Messieurs les coiffeurs. VICTOR, 16 rue St-Charles
13 av

Parfumerie fine des maisons Lubin.

Soussignés ayant été améliorés, et desservi par de bons artistes, et M. Victor continue toujours, le passé à donner des leçons de coiffure.
Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses nombreuses clientèles du patronage qu'il a reçu du public. Faisant sur le point de partir pour Paris, il se chargera de toutes commandes qu'on voudra lui confier et à une faible commission.
VICTOR, 16 rue St-Charles

A. STUERENEGGER & ETERNOD,
Rue Bienville, No 44, encoignure Chartres.

ONT reçu par les navires Sarah Bridge, Jane H. Glidden, Geo. Hurlburt, Wurtemberg, Old England et Geo. Turner, du Havre, et Julia Toure et Elvira Owen, de Liverpool, les marchandises suivantes et les offrent à la vente au plus bas prix du marché:
Gros du Rhin et gros Lustrine, toutes largeurs.
Gros de Naples et gros brillant.
Florence—toutes couleurs.
Rubans façonnés et satins noir.
Ombrelles et parapluies.
Ecoutaux brodés et communes.
Barèges imprimés pour robes.
do unis et pour robes.
Drap d'été et coutil pour id
Chemises de toile.
do de peau, coton et laine.
Bas et caleçons.
Mousseline à carreaux blanc et brodés.
Do damassés à ramages.
Do imprimée et brochée.
Do unie toutes qualités.
Do brodée à pois, à bouquet et à ramages.
Do do au bord.
Do madras et paliers.
Robes blanches brodées et de couleurs.
Tissus de soie pour robes.
Ginghams et étoffes de coton pour pantalons.
Cravates de jaconat, de satin et soie noire.
Alpagas et lastings de coton.
Chapeaux de paille d'Italie pour hommes.
Do de paille pour dames.
Bretelles, qualité supérieure et ordinaire.
Crêpe crêpé, toutes couleurs.
Gants de soie et fil pour dames.
Foulards de soie, drap de billard.
Thal illusion et valenciennes.
Voilettes, tul et dentelle noire.
Broderies—Chemisettes, manches, cols, manchettes, entredeux, &c.
Fonds—9 caisses, eau de Cologne, fromage de Gruyère &c. 7av

PAPIER, celle pour pains de sucre—75 paquets de papier à envelopper des pains de sucre, 25 paquets ficelle,
A vendre par FRED LOISON,
8 avril 24, rue de la Douane

Ouvriers! ouvriers! Ouvriers!!!

DE bons ouvriers cordonniers pour hommes et pour dames, trouveront à s'employer convenablement en s'adressant au soussigné, ce qui les met à même de gagner depuis [illegible] par jour.
Le brodequin ou la bottine, avec ou sans talons, pour dames,
La chaussure d'enfant,
La botte, ou toute autre chaussure soit en veau ciré, verni ou vache.
Les bons ouvriers qui voudront travailler, trouveront de l'ouvrage qui leur sera remis par douzaine, autant qu'ils en pourront faire, et cela d'un bout de l'an à l'autre.
Une place d'aide coupeur pour dames est vacante. S'adresser à la manufacture de chaussures, encoignure Royale et Dumaine. 9 avril

Avis aux Créanciers d'Alexandre Lesseps.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la faillite d'Alexandre Lesseps, sont invitées à les présenter immédiatement à
EDWARD SHIFF, Syndic,
23mr—1m 129, rue Commune.

LE soussigné vient de recevoir par le Silas Holmes de New York, un magnifique assortiment de fournitures et garnitures pour robes sur lequel il appelle l'attention des dames. P. A HEBRARD,
No 118, rue du Canal, entre Royale et Bourbon
23 mars

A VENDRE,
Une ferme et des animaux au Texas.

UNE portion de terre mesurant 400 acres, faisant face à la baie de San Antonio, à environ 4 milles de l'embouchure de la rivière Guadalupe, dans le comté de Refugio. Il y a sur cette terre une maison de bonnes proportions et plusieurs dépendances. Le sol est élevé et exposé à la brise. La terre est excellente et ce pays en général est admirablement adapté à la culture et à l'élève des animaux. Il y a sur la ferme environ quatre-vingts bêtes à cornes et un cheval qui sera vendu avec la ferme. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES BYRNE,
11 avril 46 rue Tchoupitoulas

Importation Directe.

A VENDRE par les soussignés "Razoirs célèbres de Wade & Butcher," expressément à l'usage des Barbiers, et un grand assortiment des marques Rodgers, Elliott, et autres.
URIAH A. POLLARD & Co.,
11 av 76, rue du Canal, près Chartres.

SARDINES à l'huile—Des caisses en boîtes, demi et quarts de boîtes, des marques B. Guillous, Delfis & Co, Levesque et A. Canne, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
11avril 17 & 19, St-Louis.

VIN ROUGE—20 caisses Chateau Beychevelle, Barton & Guestier,
10 do Chateau Margaux de do,
10 do Chateau Lafitte, en débarquement du navire Trumbull, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
11avril 17 & 19, rue St-Louis.

GRAISSE—50 barils et 200 barillets de 1re qualité, en magasin et à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co,
11avril 15 rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—150 barils Russell's Excelsior, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co
11 av 15, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—200 tierçons jambons passés au sucre, de fantaisie, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co,
11av 15, rue Tchoupitoulas.

LANGUES DE BŒUF—30 caisses langues fumées, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co,
11av 15, rue Tchoupitoulas.

BEURRE—400 barillets et frequins beurre de l'Ouest, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co,
11av 15, rue Tchoupitoulas.

A Louer—Les deux étages supérieurs au No 10, rue Conti. S'adresser sur les lieux.
8av—3f

EMMAGASINAGE—Au No 10, rue Conti.
8av—3f

Aux Marchands de Lait.

UN fort lot de mets échaudés, en magasin et à vendre à bas prix, par DAVIS & FRERE,
8av—3f 10, rue Conti.

CHANGE—Traites sur Bordeaux en payables dans Paris, à 60 jours de vue, par sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
J. & J. TARDOS,
31 Vieille-Levée.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire le Grenade—150 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES
Encoig Marais et Mandeville

ATTENDU par le navire Mariner, venant de Bordeaux—50 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX,
18 av rue Toulouse No 13

ATTENDU par le navire Louisa [illegible], venant de Bordeaux—[illegible] barriques vin [illegible] à vendre par PAUL LACROIX,
18 av rue Toulouse No 13

PERDU [illegible]

Marchandises riches pour le marché du Mexique.

1250 Pièces impérial supérieur 4-4; 600 do do [illegible]; 30 caisses toile; 10 do de Bretagne; 100 do [illegible]; 6 do do [illegible] à la [illegible], à bas prix pour draps, de Rouen; 20 caisses [illegible] en balles; 20 do de couleurs; 4 do [illegible]; 30 do coton blanc pour draps, venant d'être reçus et à vendre par
O. B. GRAHAM,
8avril 96, rue Gravier

Marchandises de toile d'Irlande et d'Ecosse pour le printemps.

REÇU par les derniers arrivages de Liverpool et en déballage, un grand assortiment de choses de marchandises de toile, venant des meilleures manufactures, comprenant: toile d'Irlande pour chemises et draps, toile pour oreillers, grass linen, coutil, canvas ducks, batiste imprimée, damassés, diaprés, nappes et serviettes, toile brune et jaune, burlaps, osnaburgs, toile de Hollande brune et blanche, toile de Coutrai, mouchoirs batiste, blanche et imprimée &c. &c.
Aussi une facture de bobinet 12-4, mousselines suisses lisses imprimée, et une variété de marchandises de saison, à vendre par O B GRAHAM
6 avril 96, rue Gravier

Magasin de CONFISEUR à vendre.

F. GRAS, désirant se retirer des affaires, offre à vendre son superbe magasin de confiseur, si bien connu par l'Esplanade et Vieille Levée, l'un des établissements des plus renommés soit pour le gros ou le détail. Sa réputation de vendre du bon fut à valu une belle et bonne clientèle des marchands de la campagne. Livraison en sera donnée en septembre prochain, c'est à dire au commencement des affaires. Pour plus de détails s'adresser sur les lieux, à
F. GRAS, confiseur,
20 mars—30 Encoignure Esplanade et Vieille Levée

Grocerie à vendre.

A VENDRE une Grocerie bien achalandée, située dans un des beaux quartiers du 1er district. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à
L. MAJESTE
28 mars 115, rue de Chartres

CANAL CARONDELET.

LE soussigné ayant établi une branche de son magasin de Cordage aux Nos 218 et 220, en face du Canal Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il aura toujours en main et vendra au plus bas prix du marché: du foin, du maïs, de l'avoine, etc.
28 mars F. A. GONZALES

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 2 avril 1853.
CONFORMEMENT à la Charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45 rue Carondelet, LUNDI, 18 avril 1853, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, pour dix-huit directeurs, dont douze seront choisis parmi les actionnaires résidant à la Louisiane, et six parmi les actionnaires résidant au Mississippi.
Par ordre du Bureau.
JOHN CALHOUN,
2av—au 18 av Secrétaire

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil

Nlle-Orléans, 5 avril 1853.
LE rapport de cette Compagnie pour 1852, a été reçu et sera livré selon la Charte.
7av—10—4j L. MATTHEWS, Agent

MAISON DELOUVRE,
MLLE GUERIN
141, RUE ROYALE,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir ses CHAPEAUX DE PRINTEMPS, ainsi qu'un assortiment de MANTELETS et TALMAS, en mousseline brodée, de coliers et mantelets, de tous les autres et autres articles de lingerie, dont elle fera l'ouverture lundi, 21 courant. 19mars—1m

TABAC——TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, etc., à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.
Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de marques les plus recherchées de tabac d'une livre, d'une demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en morceaux de diverses dimensions.
Vieux rye whiskey pour familles et vieille eau de vie de pomme, toujours en main.
Les soussignés sont agents pour la vente de tabac tordu de la célèbre marque John Dean, de Warwick, Otey & Co, livres de James Robb, demi livres de Robert Morris et un grand nombre d'autres marques bien connues et de première qualité.
MACMURDO & WARWICK,
1f av—3m 85 rue Gravier

Avis.

NOUS informons nos amis et le public que la mort de notre associé ISAAC HOBBS ne changera en rien notre maison de commerce pour la vente de chaussures et chapellerie, qui sera continuée comme par le passé par les associés survivants, sous la même raison sociale de I. Hobbs & Cie.
OMER GAILLARD,
ROBERT B. AUCOIN
Nlle-Orléans, le 14 mars 1853. 15m—1m

Bon marché!
Pas de charlatanisme!!!
20,000 yardes de Calicot
10 CENTS LA YARDE.

Ce calicot se vend 12 1/2 cents la yarde dans tous les magasins de la ville.
Venez et jugez.
MME M. SCHELL, encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 166. 15mars—1m
ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT.
Rue Royale, No. 162.

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent les même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses.

LIBRAIRIE F. REYER.
Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages,—Art Mécanique—Médecine,—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.
Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fourniture de bureau. 20mi—6b

Reprise de la vente de Barèges à 15 cents.

LA vente de nos barèges de Nevada à 15 ayant été interrompue par la non arrivée du navire qui nous apportait un second lot de cette marchandise, nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous recommençons cette vente aujourd'hui et nous vendons encore à 15 cents la yarde et beaucoup d'autres articles dans la même proportion.
L. LAROUSSINI & Co,
Maison Rouge, rue la Levée, près le marché aux légumes
7av

HOTEL DE PROVIDENCE.

L. BOUDRO a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il ouvrira son établissement dimanche prochain, 27 du courant, au spacieux hôtel, tout nouvellement construit au Lac, à l'extrémité du railroad Pontchartrain. Le public peut être d'y trouver chaque jour, pour dîners, déjeûners et soupers, un service élégant, une cuisine parfaite, des vins et liqueurs de première choix, importés par Boudro lui-même.
26 ms—30

A VENDRE.

UNE MACHINE NEUVE pour la manufacture de la SALSEPAREILLE et de l'eau minérale et pour les mettre en bouteille. On peut l'examiner à la boutique de E. Trent, près du ferry du 3me District, Alger.

AVIS.
PAUL FESQUIER,
No. 103, rue de Chartres,

A l'honneur de prévenir ses clients et le public qu'il vient de recevoir de Paris par le navire Emma Watts, du Havre, un assortiment de Marchandises du printemps, telles que CASIMIR de printemps, DRAPS LEGERS pour habit, couleur et noir, MERINOS, COUTILS, piqués pour gilets, etc.
18mars—30

MARCHANDISES NOUVELLES.
Mme M. SCHELL,
Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 16.

MME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que:
Organdies riches imprimés,
Organdies riches imprimés, avec bandes,
Organdies riches imprimés, avec volants,
Jaconats riches imprimés,
Jaconats riches imprimés, avec bandes,
Barèges riches imprimés solides,
Manchettes, chemisettes, broderies
Ombrelles, mantelets, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.
N. B. Venant d'être ouvertes: 3 caisses calico, garantis bon teint, à 10 cents la yarde.
Mme Schell est décidée à vendre ces marchandises à meilleure marché qu'aucune autre maison de la ville.
Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches devraient venir examiner le stock. Tout le monde sera satisfait. 15mars—3m

Foin, Maïs, Avoine et Son.
Magasin vis-à-vis le dépôt du Rail Road Pontchartrain.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs-Elysées, près la Levée, foin, maïs, avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés.
Les personnes qui expédient ces articles de l'autre bord du Lac par le railroad sont priées de s'adresser au magasin ci-dessus ou elles seront promptement servies et leurs marchandises marquées et expédiées avec soin sans frais de transport.
4av—60f THEODORE BOUCHARD.

VOR. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.

REÇU par le Heidelberg—SAINTE BEUVE—Causeries du Lundi.
MERY—Les Nuits anglaises.
C. C. PERSON—Eléments de physique.
BARBERET—Histoire de France Elémentaire.
LEFRANC— " " "
LEFRANC—Cours de littérature. 4avril

PAPIER A LETTRE de toutes [illegible], petit format, reçu par VOR. HEBERT & Cie,
4av 149, rue de Chartres

PAPIER POULET avec enveloppes correspondantes.
Papier impérial, }
" chinois, } Divers formats.
" anglais. }
VOR HEBERT & Cie,
4av 149 rue de Chartres

PAPIER FRANÇAIS pour affiches et fabricant de cigares.
100 Rames de couleurs et blanc, reçu par
VOR. HEBERT & Cie,
4av 149, rue de Chartres

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,
No 12, rue St-Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.
Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin: un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.
Le soussigné achète des livres de seconde main.
JOSEPH COHN, propriétaire,
29 mars— Successeur de J. Fowzer.

A louer.

Cette belle propriété, venant d'être entièrement réparée, située à l'encoignure des rues Royale et Orléans, centre du plus beau quartier de la Nlle-Orléans, près de la Municipalité (second district) et à proximité de l'Eglise St-Louis, de la Place Jackson, des marchés et du Théâtre d'Orléans. S'adresser à
VOR. BOUMAGE,
17 ms—1m No 91 rue Royale

A LOUER—Un joli appartement au premier, rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.—Conditions très raisonnables. S'adresser à la librairie. 1av

HUILE! HUILE!

HUILE DE BALEINE, DE CACHALOT, de Graisse, de Lard, huile pour les tanneurs et les machines.
MAQUEREAUX, POISSONS salés, SAVON, CHANDELLES, &c., &c.
A vendre par M. E. COTTER & CO,
7av—1m Marchands d'huile, No 52, rue Gravier

SULPHATE de Quinine, excellent tonique et fébrifuge, employé avec avantage. Aussi du sulfate de quinine et d'un prix beaucoup moins élevé, reçus en caisses de 30 onces et à vendre par
H. BONNABEL,
7 av encoignure Bienville et Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—8 2 et 4 pipes J. S. Godard; 10-4 pipes Castillon 1825; 10-4 et 12-4 pipes La Grange 1825 et 1834; 18-4 pipes D. & C. Bryancey, 12-4 et 10-4 pipes Sucher Fils 1823 et 1829; 2-4 pipes Martin & Co; 12-4 pipes Pinet Lasserre; 2-4 pipes Pinet Castillon & Co 1823 et 18-4 pipes Otard Dupuy & Co; 17-4 pipes J. Chenier; 3-4 pipes St. Charles [illegible]; 4-4 pipes Audr. Guenes; 04 pipes [illegible].
EUG. ROCHEREAU & Co,
11 av 17 et 19, rue St-Louis.

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI 18 AVRIL 1853.
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.
On commencera à 6 heures trois quarts

THEATRE ST-CHARLES.

Lundi, 18 avril 1853.
LA FAMILLE RAVEL—EXERCICES SUR LA CORDE TENDUE—JEANNETTE ET JEANNETON ou le CONSCRIT, pantomime comique. Le spectacle commencera par le vaudeville MY WIFE'S COME et se terminera par: LES ARABES DE DOURNE. Le directeur a l'honneur d'annoncer qu'il a engagé la famille Ravel pour une semaine de plus.

SALLE DES ODD FELLOWS.

QUATRIEME ET DERNIER CONCERT.

L. M. GOTTSCHALK

Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il aura l'honneur de donner son

QUATRIEME ET DERNIER CONCERT
DANS SA VILLE NATALE
LUNDI SOIR, 18 avril,

Et dans lequel il sera secondé par
M. FRITLINGER, baryton;
M. FOURMESTREAUX, hautbois
M. [illegible], ténor, et
M. PAUL SACKEL.

PROGRAMME.
PREMIERE PARTIE.

Tous les morceaux qui seront joués par M. Gottschalk auront été particulièrement redemandés.
1—Mélodie allemande chantée par M. Fritlinger.
2—La Chasse du Jeune Henri, composée et exécutée par L. M. Gottschalk.
3—Air Final de Lucie de Lammermoor (Donizetti), chanté par M. ——
4—Duo Jérusalem, fantaisie pour deux pianos composée par M. Gottschalk et exécutée par M. Paul Sackel et L. M. Gottschalk.
5—Air, Ave Maria .... Schubert
Chanté par M. Fritlinger
6—Gloire Nationale (piano solo), fragment d'une symphonie sur la bataille de Bunker Hill, originairement composé pour dix pianos, par Gottschalk, exécuté par M Gottschalk.

DEUXIEME PARTIE.

7—Romance "Ascoura dans une [illegible]," (Rossini) chantée par M. Fritlinger.
8—La Danse Ossianique, réminiscence d'airs américains (caprice poétique), composée, arrangée et exécutée par L. M. Gottschalk.
9—Solo hautbois, exécuté par M. Fourmestreaux.
10—Bamboula, composé et exécuté par M. Gottschalk.
11—Romance de la Favorite "Un ange, une femme inconnue" (Donizetti), chantée par M ——
12—Septuor de Lucie de Lammermoor (Donizetti), arrangé par Litz et exécuté par L. M. Gottschalk.

Billets:—$1 Places arrêtées, $2.
Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie le concert commencera à 8 heures.
Afin d'abréger la durée du Concert, les morceaux se suivront à courte intervalles, et cinq minutes seulement entre la première et la seconde partie.
Des arrangements ont été pris pour donner le plus d'air possible à la salle.
Le Directeur désire que tous les comptes dus pour les concerts soient envoyés à M. W. F. Brough, chez M. Hewitt.

LE GRAND MUSEE DU SUD,
Nos 105 et 107, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Engagement de WINCHELL, le grand comique, connu dans tous les Etats-Unis, et que pourra tous les jours, cette semaine, ainsi que les chanteurs Ethiop.
Le *Zeuglodon*, mesurant plus de 100 pieds et qui ne sera exhibé que quelques jours avant d'être envoyé à la Foire de New-York.

Un million de Curiosités,
Naturelles et artificielles qui peuvent être vues de 9 heures du matin à 11 heures du soir

La jeune Géante américaine,
costumée à la Bloomer.
EXHIBITION DURANT LA SAISON

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. du Signor Vannucci est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL rue St-Charles, encoignure Perdido.
Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, le cents chaque. Les instituteurs auront la faveur. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.
En outre des *Figures en cire*, on verra la *Jeune Géante Américaine*, âgée seulement de dix-sept ans. Ses bras sont d'une grosseur de 24 pouces, le poignet, de 4 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette géante américaine a été exhibée dans tous les états et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi 26 courant.
Les prix sont les mêmes.

Salle de Concerts et Salon de Lectures
MECHANIC'S INSTITUTE,
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est présentée maintenant, et sera louée à bas prix pour les concerts, lectures, meetings ou tous autres objets, aux conditions de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions libérales.
S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier,
No 100, rue St Charles

ACADEMIE D'ECRITURE ET DE TENUE DES LIVRES DE DOLBEAR, No 10, rue du Canal—Ces études ont été dirigées en 1852. Il y a des classes privées pour les dames. Les messieurs apprennent en très peu de temps la tenue des livres en partie double, dans la plupart des cas moins du quart du temps employé par les méthodes ordinaires. Les élèves qui ont passé dans les autres académies ou collèges [illegible] qui seraient désireux d'en apprendre [illegible] obtiennent bien que cette ville. Les négociants trouveront à leurs bureaux, en s'adressant à [illegible] ceux qu'ils veulent trouver à l'employer ou lorsqu'ils [illegible] des connaissances nécessaires.
RUFUS DOLBEAR.
4 av 10, rue du Canal

GRANDE INSTITUTION
Pour les jeunes personnes de couleur.
MADAME DUMAGENE,
rue Bourbon, entre Bienville et Douane, 54.

OUVRIRA le 1er avril, une maison d'éducation où les familles trouveront d'une instruction solide et confiées à leurs enfants [illegible] professeurs.
La broderie blanche, la tapisserie et tous les ouvrages de fantaisie seront aussi enseignés par des professeurs.
La musique sera aussi l'objet d'une attention toute spéciale. Un excellent professeur sera attaché à la maison.
Le jeudi de chaque semaine il y aura un cours d'instruction religieuse par une personne capable et de notre communion.
Madame Dumagène fera tous ses efforts pour se rendre à la confiance des parents qui voudront bien lui confier l'éducation de leurs enfants.
Les élèves et demi pensionnaires seront reçues dans la pension.
Les classes s'ouvriront de 9 heures à 3 heures de l'après-midi.
20 mar—1m L. DUMAGENE.

COLLEGE DE LA LOUISIANE.
rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

CET établissement, qui était dans un local trop resserré, n'offrant pas les plus salubrité et tous les conditions du plus salutaire de la campagne. En outre les soins immédiats des professeurs de la ville, pour le meilleur de leurs [illegible] durant l'été sans [illegible], quelques de la chaleur de [illegible] élèves, au Collège que quelques chaudes des plus professeurs pour les différentes branches des [illegible] [illegible] qui travaillent à faire du Collège de la Louisiane, comme l'établissement [illegible] au Nord et par [illegible] un magnifique emplacement d'[illegible] et plus, d'étude, un nombre [illegible] et l'esprit de [illegible] [illegible] les parents et les tuteurs qui ont des enfants à placer sont invités à le visiter.

NOUS tirons des traites sur la Havane, pour de petites ou de fortes sommes, payables sur demande. LABORDE & XIQUES,
7av 37 rue Commune

$50 de récompense.

PARTIE marronne le 2 du courant, la griffonne FRANCIS, âgée d'environ 27 ans. Elle a une tache claire au front, de belles dents, une bonne figure et marche les pieds en dehors. Elle a enlevé son enfant âgé de neuf mois. Ladite griffonne tient un permis en date du 1er courant, signé par [illegible] [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la rendra au soussigné ou la logera dans une des geôles de cette ville.
13av—1m M HIDALGO
106, Vieille Levée

D'Importation directe.

VETEMENS D'ETE POUR JEUNES GENS.
36, RUE DE CHARTRES.
Marchandises Nouvelles.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et de New York:
Un bel envoi de confections d'été pour jeunes gens, que nous offrirons en vente, à très bas prix
LAGAY & LECANU,
5 av 36 rue de Chartres

D'Importation directe.

HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ETE
36, RUE DE CHARTRES
Marchandises Nouvelles.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Crescent City Empire City, United States et Cherokee, de New York.
Notre assortiment de vêtements d'hommes pour le printemps et l'été, que nous offrons en vente à des prix très réduits. LAGAY & LECANU,
5 av 36, rue de Chartres

D'Importation directe.

HABILLEMENTS D'ENFANS POUR L'ETE.
36, RUE DE CHARTRES
Marchandises Nouvelles.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Benjamin Franklin, Crescent City, United States et Cherokee, de New York:
Un magnifique assortiment d'habillements d'enfans de tout âge; sur lequel nous appelons l'attention des familles en général LAGAY & LECANU,
5 av 36, rue de Chartres.

J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE
J. B. PREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires.
No 33, rue Gravier, NOUVELLE-ORLEANS

CHAPEAUX.—Un bel assortiment de chapeaux pour hommes et enfans, chapeaux de paille, de Livourne et Panama, venant d'être reçus, par le navire Pacific, venant de New-York, et à vendre à des conditions libérales, par
J. M. GOULD & Co.,
28jan 6, rue des Magasins

A VENDRE en débarquement du navire le Caucase, venant de Bordeaux:
50 quarts pipes Cognac, Edmond Jaulin, à vendre par X. LAMBERT,
1 av No 53 rue des Magasins

EN débarquement du navire Granada, venant de Bordeaux,
79 barriques eau-de-vie de Rochelle, L. Martin,
20 quarts do do do.
A vendre par J. B. PREAU & Co.,
17 ms 31 et 33, rue Gravier

TH. HIMBERGER, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Conti et Royale. 4 fev—6m

EN débarquement du navire Windsor Castle, de Bordeaux:
8 quarts très vieille eau de vie, marque Larrande,
30 caisses vin de Larose et Lafitte,
A vendre par V & E MAIGNAN,
2 av 85, rue St Louis

Manufacture de Sirops et Cordials.
JOHN WINCON,
Confiseur et Distillateur,
No 55, rue de la Vieille Levée.
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
15 ms—1an—6b

JOHN WINCON,
CONFISEUR ET PATISSIER,
55, rue de la Vieille Levée,

Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées.
Ses prix sont modérés. 15 jan—1 m

Biscuits de Crackwell.

500 boîtes biscuits de Crackwell, à vendre en gros et en détail, par
JOHN WINCON, confiseur et pâtissier,
15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

Champagne [illegible]

50 paniers Champagne [illegible]
50 paniers Champagne [illegible]
10 do do [illegible]
10 do do [illegible]
A vendre par [illegible]